

Fabrizio RUDI

Université de Naples „Federico II“

Naples

Italie

L'UNIFICATION ITALIENNE ET LA PRINCIPAUTÉ DE SERBIE (1859-1862) D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Résumé : Cet article propose une nouvelle description des relations diplomatiques entre le Royaume de Sardaigne – le Royaume d'Italie depuis 1861 – et la principauté de Serbie pendant une période de l'histoire européenne particulièrement délicate en ce qui concerne l'équilibre des Puissances dans l'Europe centrale et danubienne, au temps où la diplomatie de la France de Napoléon III dominait l'Europe. La première partie du travail, qui traite de l'action des consuls sardes à Belgrade de l'armistice de Villafranca jusqu'à la mort du prince Miloš Obrenović, qui est retourné sur le trône après la destitution du prince Aleksandar Karadorđević, s'appuie sur l'historiographie la plus récente consacrée à la matière, en particulier italienne et serbe, sans oublier les ouvrages de référence plus anciens mais toujours pertinents. La seconde partie analyse les documents diplomatiques italiens édités permettant de constater l'existence d'un projet d'insurrection générale contre les Habsbourg dans toute la Hongrie, insurrection dont les créateurs étaient Lajos Kossuth et le général Klapka. Cette insurrection devait impliquer aussi l'action des Principautés Danubiennes, de la Principauté de Serbie, gouvernée par le Prince Michel (Mihailo) Obrenović III, ainsi que du nouveau-né Royaume d'Italie. L'article est accompagné de la transcription, la plus fidèle possible, d'un couple de documents inédits trouvés dans les Archives Centrales de l'État de Rome, qui fournissent de nouveaux détails très intéressants et utiles à propos de ce projet et de sa réalisation.

Mots-clés : Europe danubienne, Unification italienne, Prince Miloš Obrenović, Prince Michel (Mihailo) Obrenović III, Consuls sardes/italiens à Belgrade, lutte contre les Habsbourg, Hongrie révolutionnaire, Lajos Kossuth, Général Klapka, liaisons avec l'Italie.

Abstract: This paper proposes a new description of the diplomatic relations between the Kingdom of Sardinia – Kingdom of Italy since 1861 – and the Principality of Serbia during a particularly delicate period of European history regarding the balances of forces in Central and Danubian Europe, at a time in which the diplomacy of Napoleon III's France dominated Europe. The first part of the work, which deals with the action of the Sardinian consuls in Belgrade from the armistice of Villafranca until the death of the

Prince Miloš Obrenović, who returned to the throne after the deposition of the Prince Aleksandar Karadorđević, is structured taking in consideration the most recent historiography (especially Italian and Serbian) devoted to the subject, without forgetting the older but still relevant reference works. The second part follows the contents of the edited Italian diplomatic documents that reveal the existence of a plan of a general uprising against the Habsburgs in the entire Hungary, whose creators were Kossuth and the general Klapka. This insurrection should to involve the action of the Danubian Principalities, Principality of Serbia, ruled by the Prince Michel (Mihailo) Obrenović III, and of the new Kingdom of Italy. Finally, this analysis is followed by a authentic transcription of a few of unpublished documents found in the Central State Archive in Rome, which provide new, remarkably interesting, and useful details about this project and its realization.

Keywords: Danubian Europe, Unification of Italy, Prince Miloš Obrenović, Prince Michael (Mihailo) Obrenović III, Sardinian/Italian consuls in Belgrade, fight against the Habsburg dynasty, revolutionary Hungary, Lajos Kossuth, General Klapka, links with Italy.

Au moment de la signature du Traité de Paris le 30 mars 1856, la Serbie se voyait protégée diplomatiquement non plus seulement par la Russie, mais aussi de façon multilatérale par la France, l'Autriche, la Prusse et le Royaume de Sardaigne : les autres Puissances du temps eurent occasion, avec ce système-ci, de limiter l'influence de Pétersbourg au cœur des Balkans¹. Il s'agissait d'un traitement que reçurent également les Principautés de Valachie et de Moldavie, qui furent occupées pendant les opérations de guerre au sud du Danube². Sur

¹ Voir, à ce propos, B. Jelavić, *History of the Balkans*, Vol. I, *Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Cambridge 1983, 329-331. Voir aussi ces œuvres fondamentales : R. Romeo, *Cavour e il suo tempo*, 3 Vol., Bari, 1969-1984 (nouvelle édition 2012), III, 1854-1861 ; C. Cavour, *Diari (1833-1856)*, 2 Vol., a cura di A. Bogge, Roma 1991 ; F. Valsecchi, *L'alleanza di Crimea*, Milano 1948 ; F. Cognasso, *Storia della questione d'Oriente*, Torino 1948, 303-333. Des informations utiles sont également fournies par : A. D'Alessandri, *La Serbia e l'occupazione dei Principati Danubiani durante la crisi d'Oriente del 1853-1856*, *Annuario dell'Istituto romeno di cultura e ricerca umanistica di Venezia* 5 (2003) 311-319 ; B. Стојанчевић, *Србија у време Кримског рата: 1853-1856*, *Зборник Матице српске за историју* 55 (1997) 55-84 ; Љ. Алексић-Пејковић, *Француски утицај у спољној и унутрашњој политици Србије за време Кримског рата (1853-1856)*, *Историјски часопис* 11 (1961) 55-88 ; Н. Ранђеловић, *Протоколи Париског конгреса: Србске новине 1856. године*, Ниш 2009.

² Les autres conditions qui la Russie dut accepter furent : la neutralisation de la mer Noire, la fermeture des détroits pour tous les navires de guerre et l'interdiction de fortifier les zones côtières. Il faut ajouter la perte des trois districts (d'Ismail, de Cahul et de Belgorod) en Bessarabie, qui entraîna la perte du statut d'État riverain du Danube, et du territoire de Kars dans le Caucase. Voir à ce propos E. Hösch, *Storia dei paesi balcanici. Dalle origini ai giorni nostri*, Torino, traduction de l'allemand par Teodosio Orlando (erste Ausgabe, *Geschichte der Balkanländer. Von der Frühzeit bis zur Gegenwart*, Stuttgart, Kohlhammer Verlag, 1968), 2005, 122 ss. Pour l'historiographie serbe, voir, en particulier Д. М. Ковачевић, *Русија у међународним односима, 1856-1894. Од Кримског рата до савеза са Француском*, Београд 2012.

le Danube, les garnisons turques continuaient à être actives aux environs de la Serbie, mais le passage d'une armée étrangère à travers le territoire serbe, qui restait autonome en force des quatre *hatt-ı şerifler* de 1829, 1830, 1833 et 1838³, nécessitait un accord particulier entre les Puissances⁴.

À Belgrade, le prince Alexandre (Aleksandar) Karađorđević, fils du chef de la première insurrection serbe, tenait à se lier précisément à la Puissance qui avait dû contribuer à bloquer l'avancée russe dans les Balkans pendant la guerre de Crimée, et qui, compte tenu de la distance géographique des Puissances libérales, aurait pu en peu de temps remplacer la Russie dans l'Europe sud-orientale : l'Autriche. Un coup d'État organisé en septembre 1857 par Stefan Stefanović Tenka⁵, qui était alors le président du *Savet*, prévoyait une atteinte

³ À propos des quatre « édits suprêmes » voir : Љ. Кркљуш, *Правна историја српског народа*, Нови Сад 2002 (друго издање, Нови Сад 2004, измењено и допуњено издање; Источно Сарајево 2007) ; Р. Љушић, *Кнежевина Србија (1830-1839)*, Београд 1986. Il faut également y ajouter le *hatt-i hümayun* du 18 février 1856, qui réaffirmait la liberté de culte, l'égalité devant la loi, l'accès aux fonctions de l'État, l'équité fiscale pour tous les Chrétiens sujets du Sultan. On peut trouver le texte de l'édit dans *Législation ottomane ou Recueil des lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'Empire ottoman*, 7 Vol., par G. Aristarchi et D. Nicolaïdes, Imprimerie Frères Nicolaïdes, Constantinople 1873-1888, II, *Hattî-Humayoun* du 18 février 1856. – 10 Džemazil Ahir 1272. Pour plus d'informations sur les effets et le sens du *hatt-i hümayun* voir Th. von Sosnosky, *Die Balkanpolitik Osterreich-Ungarns seit 1866*, 2 Vol., Stuttgart 1913, I, 113-119 ; R. H. Davison, *Turkish Attitudes Concerning Christian-Muslim Equality in the Nineteenth Century*, *The American Historical Review* 59, 4 (1954) 844-864. Voir, enfin, l'importante collection de documents en langue macédonienne : *Документи за борбата на македонскиот народ за самостојност и за национална држава*, уред. Х. Андонов-Пољански Универзитет „Кирил и Методиј“, Скопје 1981, 2 Том., I.

⁴ Lire, en particulier, les articles XXVIII et XXIX du Traité de Paris : « La principauté de Servie continuera à relever de la Sublime Porte, conformément aux hats impériaux qui fixent et déterminent ses droits et immunités, placés désormais sous la garantie collective des Puissances contractantes. En conséquence, la dite Principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation » ; « Le droit de garnison de la Sublime Porte, tel qu'il se trouve stipulé par les règlements antérieurs, est maintenu. Aucune intervention armée ne pourra avoir lieu en Servie sans un accord préalable entre les Hautes Puissances contractantes » *Traité de paix signé à Paris le 30 mars 1856 entre la Sardaigne, l'Autriche, la France, le Royaume uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, la Prusse, la Russie et la Turquie, avec les Conventions qui en font partie, les protocoles de la Conférence et la déclaration sur les droits maritimes en temps de guerre*, Turin 1856. La première traduction de ces articles en langue serbe est la suivante : *Чланци Париског трактата, закљученог под 18. Марта 1856. године, Тичући се Србије*, Београд 1856. Pour en savoir plus au sujet de l'application du Traité de Paris en Europe, voir H. Temperley, *The Treaty of Paris of 1856 and its execution*, *The Journal of Modern History* 4, 3 (1932) 387-414.

⁵ Sur la conspiration, voir С. Јовановић, *Уставобранитељи и њихова влада*, Београд 1932, 272-305 ; Н. Христић, *Мемоари, 1840-1862*, Ваљево 2006.

à la vie du prince Alexandre et, par conséquent, la remise de la principauté de Valachie du vieux Miloš Obrenović, chef de la seconde insurrection serbe, à Belgrade. Au moment où les conspirateurs devaient être condamnés et exécutés, la Sublime Porte invoqua le droit d'intervenir dans les affaires intérieures serbes, ce qui conduisit à la réinstallation d'Ilija Garašanin au Ministère de l'Intérieur. Les chefs du parti libéral et conservateur⁶ furent d'accord pour la convocation de la *Skupština*, qui décréta le 22 décembre 1858 la déposition du prince Alexandre du trône de Belgrade et le rappel au pouvoir de Miloš Obrenović, âgé de 78 ans.

En substance, le retour des Obrenović à Belgrade entraîna l'élimination de l'oligarchie construite par les « Défenseurs de la Constitution » (*Уставобранитељи*), et, par conséquent, la possibilité (bientôt éliminée) pour la politique étrangère russe, alors dirigée par le prince Aleksandr Sergeevič Gorčakov, d'influencer à long terme le destin de la principauté de Serbie⁷.

Avant le retour du prince Miloš à Belgrade, la *Skupština* avait nommé un Conseil de Régence composé de trois hommes : Ilija Garašanin, premier théoricien d'un processus de construction nationale en dehors des influences politiques autrichiennes et russes⁸, Stevča Mihailović, président de la *Skupština*, et Jeftimije Ugričić, président de la Cour de Cassation, qui réussirent avec difficulté à modérer la conception patriarcale de l'État du vieux prince⁹.

⁶ Les libéraux avaient clairement reçu leur formation culturelle et politique à Paris. Voir D. T. Bataković, *Histoire du peuple serbe*, Lausanne 2006, 159 ; Idem, *Le modèle français en Serbie avant 1914*, in: La Serbie et la France. Une alliance atypique : les relations politiques, économiques et culturelles, 1870-1940, dir. D. T. Bataković, Belgrade 2010, 13-100.

⁷ Voir : A. Tamborra, *Cavour e i Balcani*, Torino 1958 ; M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia: le attività consolari del Regno di Sardegna a Belgrado (1849-1861)*, L'Acropoli 14, 3 (2013) 240-274, 256. La monographie de Д. Леовац, *Србија и Русија за време друге владавине кнеза Михаила (1860-1868)*, Београд 2015, est très importante à ce propos. Voir également Д. Страњаковић, *Влада уставобранитеља 1842-1853. Унутрашња и спољашња политика*, Београд 1932.

⁸ Nous nous référons évidemment à son *Načertanije*. Voir S. Mattuglia, *Alle origini della 'nazione' in Serbia: il 'Načertanije' di Ilija Garašanin*, Clio 40, 1 (2004) 5-26, et aussi Idem, *Panslavismo e illirismo, Una rassegna sulle origini dello jugoslavismo*, Quaderni Giuliani di Storia 15, 2 (1994) 137-165 ; P. N. Hehn, *The origins of modern pan-serbism – The 1844 Načertanije of Ilija Garašanin: an analysis and translation*, East European Quarterly 9, 2 (1975) 153-171 ; D. T. Bataković, *Ilija Garašanin's Načertanije: a reassessment*, Balcanica 25, 1 (1994) 157-183 ; D. Mackenzie, *Ilija Garašanin: Balkan Bismarck*, New York 1985 ; Д. Страњаковић, *Како је постало Гарашаниново „Начертаније“*, Споменик СКА 91 (1939) 3-53 ; К. В. Никифоров, *Начертаније Илије Гарашанина и спољашња политика Србије 1842-1853*, Службени гласник, Београд 2016.

⁹ Ч. Попов, *Међународни положај, спољна политика и дипломатија Србије, 1804-1878*, in: Два века модерне српске дипломатије, ур. Ч. Попов, Д. Р. Живојновић, С. Г. Марковић, Београд 2013, 45.

Celui-ci avait, plus précisément, une idée du pouvoir qui pourrait, avec raison, être qualifiée de « dirigiste » : tous les fonctionnaires politiques, notamment les députés de la *Skupština* et les conseillers du *Savet*, étaient soumis à l'initiative personnelle du souverain ; si cela se fit au détriment des libertés démocratiques, les abus de la bureaucratie furent cependant assez limités¹⁰. Dans cet esprit, au début de son règne, le fils de Miloš, le prince Michel (Mihailo), choisit Ilija Garašanin pour diriger le Ministère des Affaires Étrangères et Nikola Hristić pour diriger celui de l'Intérieur, et enfin, ce qui est particulièrement important, assigna le Ministère de la Guerre au colonel français Hippolyte Mondaine, ce qui lui permit de conduire sa réforme de l'armée¹¹.

Au cours de la même période fut sanctionnée la liquidation définitive du *Voïvodat de Serbie et du Banat de Tamiš* (résultat de l'extension de la Serbie vers le territoire hongrois) créé en 1849, qui aurait dû être proclamé « territoire d'administration provisoire », mais qui déjà après l'armistice de Villafranca (lorsque l'Autriche perdit la Lombardie, qui se vit annexée au Royaume de Sardaigne) fut définitivement incorporé à l'empire le 27 décembre 1860¹² : la majeure partie de son territoire, à savoir le Banat et la Bačka, fut de nouveau annexé à la Hongrie, alors que la Syrmie rejoignit le Royaume de Slavonie. Puisque le soutien de l'Autriche avait cessé d'exister en ce sens, le moment était venu pour la Principauté de Serbie de créer un autre type d'alliance, cette fois-ci d'une dimension strictement balkanique.

Pendant cette période, les relations diplomatiques entre la petite principauté et l'Italie, avant et après son unification, entrèrent dans une nouvelle phase, consacrée à une collaboration mutuelle autour des projets de dimension européenne d'une plus grande ampleur que ceux expérimentés pendant les années des révolutions de 1848 et 1849¹³. L'historien serbe Danko Leovac note à ce propos une remarque judicieuse :

¹⁰ Bataković affirme que Frédéric II de Prusse avait déjà expérimenté une pareille gestion de l'État, suffisante pour attribuer le titre de « souverain éclairé » au prince Michel. Voir D. T. Bataković, *Histoire du peuple serbe*, 163.

¹¹ Sur les deux séjours de Mondaine en Serbie voir У. Татић, *Иполит Монден у Србију. Први боравак (1853-1855)*, Војноисторијски гласник 1 (2013) 71-79 ; Idem, *Иполит Монден у Србију. Други боравак (1861-1865)*, Војноисторијски гласник 2 (2014) 59-84. Dans ce cas, grâce à Mondain, le prince recruta finalement des militaires de carrière, ce qui signifiait que le service militaire était obligatoire. De nombreux officiers furent envoyés pour s'entraîner en Prusse, en France et en Russie. Enfin, il partagea l'armée en trois grandes parties selon la position géographique. Voir D. T. Bataković, *Histoire du peuple serbe*, 164 ; Idem, *Le modèle français en Serbie avant 1914*, 30.

¹² W. D. Behschnitt, *Nationalismus bei Serben und Kroaten 1830–1914*, München 1980, 87 ss.

¹³ Voir : G. Quazza, *La politica orientale e politica del Regno Sardo nel 1848-1849 (da documenti inediti)*, *Rassegna storica del Risorgimento* 34 (1948) 151-167 ; Lj. Banjanin, *Il primo console*

Догађаји у Италији праћени су у Београду са великом пажњом, а влада је предузела и мере за повећање оружаних одреда у свим окрузима, али је након турских противмера морала да попусти. Руски амбасадор из Беча је 18. маја 1859. године писао да је „народ у Србији узбуркан“, те да је мржња према Турској и Аустрији достигла највећи степен. Кнез Милош је почео да се зближава са Гарашанином и, по руским извештајима, намеравао је да га постави за кнежевог представника. То је био један од главних показатеља да је Србија покушавала да делује одлучније у политици према Турској, нарочито након француских победа код Мађенте и Солферино, крајем јуна 1859 године. Међутим, склапање примирја у Вилафранки 11. јула, између Наполеона III и Франца Јозефа, довело је и до смањења тензија у Србији. Кнез је наставио политику спречавања било каквих нежељених граничних сукоба са турском војском и отказивања помоћи агитаторима за подизање устанка у Турској¹⁴.

Compte tenu de ces prémisses, et en nous référant à deux documents inédits originaux de l'*Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri* et l'*Archivio Centrale dello Stato* de Rome, transcrits en annexe du présent article, nous essaierons d'examiner l'essence de cette collaboration bilatérale, en particulier au regard des événements qui se produisirent entre l'armistice de Villafranca et la première moitié de 1862, période immédiatement antérieure aux bombardements de Belgrade¹⁵.

del Regno Sardo a Belgrado nel 1849, Studi Piemontesi 32, 1 (2003) 145-171 ; S. Markus, *La missione del console Marcello Cerruti nel 1849*, Rassegna storica del Risorgimento 37 (1950) 287-304 ; P. Fornaro, *István Türr. Una biografia politica*, Soveria Mannelli 2004 ; G. Pierazzi, *Studi sui rapporti italo-jugoslavi (1848-49)*, Archivio storico italiano 102, 2 (474), (1972) 181-249 ; Јб. Алексић-Пејковић, *Политика Италије према Србију до 1870. године*, Београд 1979.

¹⁴ Д. Леовац, *Србија и Русија*, 42.

¹⁵ М. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 256. À propos du consul Astengo, voir : Lj. Banjanin, *Francesco Fortunato Astengo, console del Regno sardo a Belgrado*, Studi piemontesi 28, 1 (1999) 181-198 ; A. Tamborra, *La politica serba del Regno di Sardegna, 1856-1861 (su documenti inediti)*, Rivista Storica del Risorgimento 38, 1-2 (1951) 43-72 ; A. D'Alessandri, *The Muslim Question in Serbia: the 1862 Bombardment of Belgrade and the Newborn Kingdom of Italy*, in: *Italy's Balkan Strategies (19th-20th Century)*, edited by V. G. Pavlović, Belgrade 2014, 29-43 ; Lj. Aleksić-Pejković, *I rapporti tra la Serbia e l'Italia negli anni Sessanta del XIX secolo*, Archivio Storico Italiano 137, 4 (502) 1979, 581-598 ; D. Leovac, *The Serbian Question, Russia and Italian Unification (1859-1866)*, in: *Serbian-Italian Relations: History and Modern Times*, edited by S. Rudić and A. Biagini, Belgrade 2015, 19-35. Pour plus de détails, voir : N. Stipčević, *Serbia e Italia nel XIX secolo*, Quaderni Giuliani di Storia 21, 1 (2000) 7-22 ; Idem, *Два пренорода. Студије о италијанско-српским културним и политичким везама у XIX веку*, Београд 1979, 107-172.

1. De l'armistice de Villafranca à la mort du prince Miloš

Le choix par le comte de Cavour d'un nouvel agent consulaire italien à Belgrade – le précédent avait été Marcello Cerruti, dont le mandat dura du 4 janvier jusqu'au 7 novembre 1849¹⁶ – fut particulièrement difficile : il fallait, au préalable, nommer à Constantinople un nouveau ministre plénipotentiaire, qui devrait être un homme doté d'une discipline personnelle et surtout d'une détermination certaine. Cavour chercha à assurer une combinaison de ces qualités en envoyant, d'abord, le général Giacomo Durando à Constantinople¹⁷ pour remplacer le digne et vertueux baron Romualdo Tecco¹⁸, qui fut un grand partisan de l'alliance de Crimée, et après, le comte Francesco Fortunato Astengo à Belgrade. Il s'agissait d'une combinaison très opportune : Durando et Astengo étaient tous les deux mazziniens et avaient participé, en tant que général et caporal, aux batailles piémontaises de 1848 et 1849 ; avant leurs mandats respectifs à Constantinople et à Belgrade, le premier avait été Ministre

¹⁶ Marcello Cerruti avait laissé temporairement à Belgrade, avec l'autorisation de Massimo D'Azeglio, son frère Luigi Francesco, qui, dans les dernières semaines des activités du consulat italien à Belgrade, avait envoyé à Turin plusieurs dépêches sur les destinées de la Voïvodine et les objectifs économiques et commerciaux autrichiens à l'égard de la petite principauté. La gestion du consulat serait alors passée entre les mains d'un représentant britannique, le comte Thomas de Grenier de Fonblanque. M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 253. Voir aussi ce qui résulte de la dépêche suivante du ministre plénipotentiaire sarde à Vienne : « Le Prince m'a alors articulé de nouvelles plaintes sur la conduite du gérant du Consulat de S. M. à Belgrade. Il prétend qu'un frère de M. Cerruti est resté dans cette ville, et qu'il ne cesse, de concert avec Mr Carossini, de se mêler d'intrigues hostiles aux intérêts de l'Autriche, de donner ou de procurer des passeports à des réfugiés politiques. Je me suis retranché, comme je le devais, puisque c'est l'exacte vérité, sur mon ignorance absolue, non seulement de ces menées, mais même de la présence à Belgrade de Mr Cerruti et de Mr Carossini, de sorte que la conversation en est restée là » Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri (dorénavant ASMAE), Légation du Royaume de Sardaigne à Vienne, dossier 75, Année 1850, *Registro copialettere*, Dépêches de la Légation à Vienne au Ministère des Affaires Étrangères à Turin, depuis le 30 Octobre 1849 jusqu'au 16 Janvier 1850, NN. 1-75, N. 54, Bignole Sale à D'Azeglio, Vienne, 21 décembre 1849.

¹⁷ À propos du général Durando, voir P. Casana Testore, *Giacomo Durando*, *Dizionario Biografico degli Italiani*, 42 (1993), *ad vocem* ; C. Durando, *Episodi diplomatici del risorgimento italiano dal 1856 al 1863, estratti dalle Carte del generale Giacomo Durando*, Torino 1901. Voir aussi l'important *Epistolario di Urbano Rattazzi, 1846-1861*, 2 Vol., a cura di Rosanna Rocca, Serie II: Fonti, Vol. XCIX, I, Roma 1846-1861.

¹⁸ À propos de la carrière de Romualdo Tecco, voir : G. Quazza, *La politica orientale sarda nei dispacci del Tecco (1850-1859)*, *Rassegna storica del Risorgimento* 48, 4 (1961) 633-680 ; G. D'Erme, *Romualdo Tecco (1802-1867), diplomatico sardo "orientalista"*, *Annali della Facoltà di Lingue e Letterature straniere di Ca' Foscari* 9 (1970) 107-122 ; G. Nicolosi, *Romualdo Tecco*, *Dizionario Biografico degli Italiani*, 95 (2019), *ad vocem*.

de la Guerre de 1855 à 1856 et le second secrétaire particulier du comte de Cavour, avant Isacco Artom¹⁹.

Avant d'être envoyé à Belgrade, Astengo, sous le pseudonyme de Giacomo Rossi, utilisé pour tromper les espions russes et autrichiens²⁰, rencontra à Paris le Général György Klapka, Ministre de la Guerre de la République Hongroise présidée par Lajos Kossuth. À ce moment déjà, le général hongrois montra au consul de Sardaigne les lignes directrices de son projet d'insurrection dans l'Europe centrale et des Balkans, qui devait éclater en même temps qu'une déclaration de guerre à l'Autriche par le gouvernement de Turin. Cette insurrection impliquait une alliance des Hongrois avec les Principautés Unies de Valachie et de Moldavie, dirigées par le prince Alexandru Ioan Cuza à partir du 24 janvier de la même année²¹, et la Principauté de Serbie du prince Miloš. Cela devait être le début d'une coopération entre la Hongrie révolutionnaire en exil et le Royaume de Sardaigne²². Astengo prit ainsi ses fonctions à Belgrade le 22 mars 1859²³. Sa coopération avec le général Klapka devait se concrétiser dans les actions suivantes : couvrir les mouvements des agents hongrois en Serbie et des volontaires serbes en Hongrie ; diriger les expéditions d'armes en provenance de la France via Turin dans les Balkans, à savoir à Galați et de là à Bucarest et à Iași – raison pour laquelle fut envisagée aussi la nomination du comte Astengo aussi pour les anciennes capitales des Principautés Unies ; examiner les tendances politiques du prince Miloš et du futur prince Michel en fournissant des rapports détaillés au général Durando²⁴. On peut donc en déduire facilement que le Royaume de Sardaigne travaillait activement au service de la France de Napoléon III, en vertu du fait que l'empereur avait toujours assuré son véritable désintéret pour le sort de la Serbie²⁵. En fait, en

¹⁹ M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 255-256.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Sur le prince Cuza et les activités de la diplomatie italienne, voir P. Ardizzone, *Formazione del regno di Romania: la posizione italiana*, Digital Library Intratext, 2008, 195-253.

²² M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 255-256. C'était inévitablement une coopération maçonnique, comme toute autre lutte du Risorgimento, menée par la France. À cette époque l'un des personnages clés pour les contacts entre les émigrations polonaise et hongroise et les patriotes et, bien sûr, les maçons italiens, était le général Lodovico Frapolli. Voir à ce propos, par exemple, L. Polo Fritz, *La massoneria italiana nel decennio post unitario. Lodovico Frapolli*, Milano 1998 ; Idem, *Una voce. Ludovico Frapolli. I fondamenti della prima massoneria italiana*, Carmagnola 1998 ; Idem, *Lodovico Frapolli – Luigi Kossuth. La crisi austro-svizzera del 1853*, Bellinzona 1990 ; Idem, *Lodovico Frapolli, Scienziato, Rivoluzionario, Diplomatico, Svizzero, Massone, Uomo del Risorgimento*, Roma 2014.

²³ A. Tamborra, *Cavour e i Balcani*, 152-153 ; M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 258 ; Љ. П. Ристић, *Велика Британија и Србија (1856-1862)*, Београд 2008, 135-136.

²⁴ M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 256-257.

²⁵ D. T. Bataković, *Le modèle français en Serbie avant 1914*, 19.

1860, l'ambassadeur français à Constantinople, Charles de Lavalette, avait fait aux délégués serbes à Constantinople et au consul général, Milan Petronijević, cette fameuse déclaration :

La France n'a en Serbie aucun intérêt, soit politique soit commercial. Nous ne voulons pas que vous deveniez français, ni russes, ni anglais, ni autrichiens. Soyez Serbes ! Mesurez vos intérêts sans que vous deveniez instrument entre les mains d'autrui, instrument qu'on rejette habituellement après avoir réalisé son but. N'ayant pas d'intérêts en Serbie, nous ne cesserons tout de même pas de nous occuper de vos affaires, toujours en partant du principe de la nationalité²⁶.

Le 29 mars 1859, Astengo entra donc en contact avec le vieux prince Miloš, qui expliqua immédiatement au consul la grave situation dans laquelle se trouvait la Principauté de Serbie : les frontières du Danube étaient fermées, et toute initiative unilatérale de Belgrade aurait pu être ruineuse. Le consul de Sardaigne communiqua tout de suite *in medias res* au prince les projets hongrois qu'il devait soutenir, en disant : « Permettez-moi, Votre Altesse, que, avec la même franchise avec laquelle je montrais à Vous ce que Vous désirez savoir, Vous demande si je dois écrire à mon gouvernement que le Prince Miloš soit pour lui ou contre lui »²⁷; le vieux prince, ébranlé devant tant de clarté, répondit qu'il « aurait fait, dans l'intérêt de son pays, ce qu'il pouvait pour nos aider en vue des événements qui étaient en train de mûrir »²⁸. Tout de suite, le prince Michel, avec plus d'enthousiasme et d'élan, répondit à l'appel péremptoire du consul Astengo de cette façon : « Vous pouvez écrire à Votre Gouvernement que je laisserai entrer et faire dépôt de toutes les marchandises possibles et quand cela plaira à ceux qui les porteront, peu importe si ces marchandises soient des armes, des canons ou des munitions ; je veux, donc, que le commerce soit entièrement libre dans mes États, et quant aux douanes, assurez-Vous qu'on agira de façon à ne pas Vous déranger »²⁹.

²⁶ Č. Popov, *La France et la lutte de la Serbie pour l'indépendance d'État de 1830-1878*, in : *Jugoslovensko-francuski odnosi. Rapports franco-yougoslaves. A l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie*, Réd. en chef S. Terzić, Beograd 1990, 82.

²⁷ ASMAE, Segreteria e Ministero degli Affari Esteri del Regno di Sardegna, Affari politici vari (1815-1861), Moscati I (dorénavant seulement Moscati I), dossier 116, "Documenti vari 1859-1861", "Missione Astengo", Astengo à Cavour, Belgrade, 29 mars 1858 (*scilicet* 1859).

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ *Ibidem*. Voir aussi У. Татић, *Француска и Србија и рат за уједињење Италије*, Војноисторијски гласник 2 (2012) 23-45, 29.

Astengo prit immédiatement contact avec le consul anglais Thomas de Granier de Fontblanque, qui eut le grand mérite d'intercepter une correspondance entre les consulats de Prusse et d'Autriche sur la possibilité d'une alliance austro-turque et d'une guerre contre la France et l'Italie : pour ce faire, un soulèvement serbe contre les Turcs, organisé précisément avec l'argent de l'Empire d'Autriche, aurait été nécessaire³⁰. Le complot fut découvert, ce qui poussa Osman Paşa, gouverneur ottoman de Belgrade, à augmenter, au grand mécontentement des Serbes, le nombre des soldats de garde de la forteresse de Kalemegdan³¹. À ce moment-là, et après avoir découvert que la Russie aussi commandait une chose similaire en Serbie, Astengo, ayant réussi à convaincre le prince Miloš de son projet, insista sur l'intensification des commerces serbo-piémontais, à laquelle, cependant, ne suivit pas la signature d'un traité commercial, mais plutôt une augmentation de l'offre d'armes aux Hongrois. Avant tout ceci, il fallait exhorter le comte de Cavour à placer des personnes de confiance pour surveiller les points stratégiques clés tels que Marseille et Gênes en vue de protection contre les actions des services secrets autrichiens³². Cela ne signifiait pas que le prince Miloš n'avait une certaine crainte face à une Hongrie armée à ses frontières, en particulier en ce qui concerne les droits d'autonomie des Serbes de Voïvodine³³.

Le Royaume de Sardaigne ordonna donc le départ de trois cargaisons d'armes de Marseille, à destination de Galați, où le comte Eugenio Durio exerçait les fonctions de consul, le 30 mai, puis les 18 et 22 juin, mais ils seraient restés en Moldavie, puisque Turin n'en aurait envoyé pas plus pour le moment : le Royaume de Sardaigne avait déjà commencé ses opérations de guerre contre l'Empire d'Autriche le 24 avril, aux côtés de la France³⁴. L'enthousiasme fervent avec lequel la nouvelle de la victoire franco-piémontaise à Solferino fut accueillie à Belgrade fut suivi par une humeur proche du désespoir à l'annonce de l'armistice de Villafranca. À Turin avait été établi un nouveau gouvernement, présidé par le général Alfonso La Marmora,

³⁰ M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 262.

³¹ Ivi, p. 263.

³² ASMAE, Moscati I, dossier 117, Archivio del Regio Consolato a Marsiglia, 1859, Envoy d'armes à Galatz, Benzi au consul à Marseille Marsiglia, Gênes, 28 mai 1859.

³³ Ibidem.

³⁴ Sur la carrière de Durio en Roumanie, voir : A. Tamborra, *Questione italiana e questione rumena nella politica di Cavour*, Archivio Storico Italiano 108 (396), (1950) 175-244 ; A. Dorojan, *L'importanza dell'immigrazione italiana nel processo di modernizzazione della Romania (1859-1918)*, in *Unità nazionale e modernità nel Risorgimento italiano e romeno. Atti del convegno internazionale in occasione dei 150 anni dell'Unità d'Italia* (Bistrița, 10-12 dicembre 2010), a cura di I. Cârja, Cluj-Napoca 2011, 81-95.

ce qui sonna un coup d'arrêt aux activités du consul Astengo : le nouveau Ministère des Affaires Étrangères piémontais Giuseppe Dabormida lui écrit que les changements des circonstances politiques après l'armistice avec l'Autriche imposaient à tous les Consulats piémontais à l'étranger, et en particulier à lui, « la plus grande prudence et confidentialité ». Astengo devait donc se limiter à prendre soin des intérêts des commerçants italiens à Belgrade, et rien d'autre³⁵, mais il eut à peine le temps d'obéir aux ordres de son Ministre qu'il fut destitué le 9 novembre 1859, pas par hasard, deux jours avant la signature du Traité de Zurich³⁶.

Peu après cela, le prince Miloš, le 28 décembre 1859, annonçait au Grand Vizir Rüşdi Paşa sa décision de convoquer la *Skupština* pour la révision des termes du *hatt-ı şerif* du 22 décembre 1838, qui, sous son premier mandat, avait introduit la seconde Constitution en Serbie, après celle du *Sretenje Gospodnje* (le 15 février) de 1835³⁷ ; le prince voulait assurer une stabilité définitive à la succession des membres de sa dynastie, et surtout garantir l'évacuation des Ottomans de la forteresse de Kalemegdan, avec le but de donner à la Principauté la possibilité de conduire sa propre politique extérieure³⁸ : pour cette raison, il envoya une délégation au sultan Abdülaziz I pour discuter de l'avenir de la Serbie. Pourtant, le comte de Cavour, revenu au gouvernement le 21 janvier 1860 (ce fut son troisième mandat), recommanda immédiatement la prudence au nouvel agent consulaire, Eugenio Durio, en fonction depuis le 29 février 1860³⁹, en considérant que l'acte d'autorité du prince Miloš (le dernier de sa vie) avait aggravé les relations entre Constantinople et Belgrade, où, avec le prince Michel, un comité serbo-bosniaque vint d'être créé, tandis que les préparatifs pour une alliance avec le Monténégro étaient en cours⁴⁰. Durio, qui

³⁵ ASMAE, Moscati I, Segreteria del Regno di Sardegna, Personale del Ministero e carriere indipendenti, incartamenti individuali, dossier 142, Astengo Francesco, Dabormida à Astengo, Turin, 24 août 1859.

³⁶ Lj. Banjanin, *Francesco Fortunato Astengo*, 197-198.

³⁷ À propos de la Constitution de 1838, dite *Турски устав*, voir Т. Кандић, *Власт и судска власт у периоду Турског устава и уставобранитеља*, Политичка ревија 14, 2 (2015) 111-123 ; sur la Constitution de la Présentation (Сретењски устав), voir В. Стојанчевић, *Државноправни и национално-политички положај Србије према Сретењском уставу 1835*, Зборник Матице српске за историју 38 (1988) 7-16. Sur la décision du prince Miloš, voir Д. Леовац, *Србија у Русија*, 45.

³⁸ У. Тагић, *Француска и повратак на власт династије Обреновића 1859. године*, Историјски часопис 61 (2012) 195-232.

³⁹ М. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 261.

⁴⁰ Sur ce sujet v. Н. Урић, *Питање реформи и устанка у Турској с посебним освртом на делатност Српско-босанског одбора и руских словенофила (1860-1861)*, Зборник Матице српске за историју 61 (2012) 7-48 ; Idem, *Српско-црногорски односи и питање устанка у Турској с посебним освртом на извештаје Николе Јовановића Окана (1860-1866)*, Историјски часопис 59 (2010) 387-420.

était un diplomate de longue carrière et donc bien plus prudent que son jeune et fervent prédécesseur, savait que la Serbie avait besoin d'une série de profondes réformes internes avant de devenir totalement indépendante de la Sublime Porte : la décision du prince Miloš, en fait, avait été définie sans hésitation par le consul, dans une dépêche à Cavour du 9 avril 1860, comme « prématurée » et même comme un « acte de puérilité et de démence »⁴¹.

Le zèle du consul Durio, en suite vivement critiqué par le secrétariat général des Affaires étrangères du 26 mars 1863 dirigé par Marcello Cerrut, était plus que nécessaire dans une époque historique si délicate pour la Serbie elle-même et surtout pour l'Italie, en phase d'unification⁴² : ce dernier processus, décisif pour l'Europe, salué par l'Angleterre, contesté par la Russie car il mettait fin au Royaume des Deux Siciles⁴³, devait se conclure sans problèmes le long de la frontière autrichienne, et sans que les représentants des autres Puissances européennes à Belgrade indiquassent les activités du consulat italien comme unique facteur de la perturbation des équilibres balkaniques à ce moment-là.

À la mort du prince Miloš, âgé de 80 ans, l'ascension au trône de Belgrade du prince Michel (Mihailo) Obrenović III, selon les informations fournies par le consul Durio, ne fut pas reçue favorablement par la Sublime Porte. Le jeune prince, cependant, satisfait d'abord les attentes du consul italien, par sa culture européenne et « cosmopolite », mais bientôt ce dernier se rendit compte que ses plans étaient bien différents : resserrer de plus en plus les relations, notamment commerciales, avec la Russie et la France, au détriment de l'Italie⁴⁴. À ce stade, Cavour se convainquit de la nécessité de répondre à l'ancienne demande le Lajos Kossuth d'envoyer cinquante mille fusils en Hongrie, dont dix mille seraient restés à Belgrade, en échange d'un important soutien militaire hongrois contre les brigands du sud de l'Italie⁴⁵ : une seconde cargaison d'armes fut cependant interceptée et renvoyée à Marseille, ce qui créa un grave incident diplomatique, à la suite duquel Marcello Cerruti, qui était du 1^{er} septembre

⁴¹ ASMAE, Moscatti I, Regno di Sardegna, dossier 250, 1831-1861, Rapporti consoli sardi all'estero, Consolato di Belgrado, 1859-1861, N. 11, Durio à Cavour, Belgrade, 9 avril 1860. Cité aussi dans M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 262.

⁴² A. Tamborra, *Cavour e i Balcani*, 178-182.

⁴³ Parmi l'immense bibliographie consacrée à ce sujet, voir l'œuvre fondamentale de G. Volpe, *Italia Moderna, 1815-1898*, 2 Vol., Firenze 1973, I ; E. Di Rienzo, *Il Regno delle Due Sicilie e le Potenze Europee, 1830-1861*, Soveria Mannelli 2012 ; A. Signoretti, *Italia e Inghilterra durante il Risorgimento*, Milano 1940.

⁴⁴ A. Tamborra, *Cavour e i Balcani*, 181.

⁴⁵ Voir : A. Carteny, *Tra "lotta per la libertà" ungherese e Risorgimento italiano: la Legione ungherese e la repressione del brigantaggio post-unitario (1861)*, Dimensioni e problemi della Ricerca Storica 17, 2 (2014) 47-81 ; A. Pitassio, *Problema slavo meridionale e crisi d'Oriente (1853-1878)*, Archivio Storico Italiano 136, 1/2 (495/496), (1987) 165-194.

1860 en mission spéciale à Constantinople, fut envoyé à un autre endroit⁴⁶. Pourtant, le prince Michel avait désormais établi sa propre politique étrangère au nom d'un dynamisme bien plus grand que celui de son père : le *spiritus rector* de cette nouvelle étape de la Principauté fut précisément Ilija Garašanin.

2. Après l'Unité. Un coup d'œil aux documents italiens édités et inédits

Proche des préparatifs de la déclaration de l'unité d'Italie⁴⁷, la question des Balkans resta donc toujours à l'ordre du jour du comte de Cavour : il écrivait, le 2 mars 1861, à Massimo D'Azeglio, qui était alors ministre plénipotentiaire à Londres, ce qui suit : « nous faisons de grands efforts pour calmer les Hongrois. Klapka et Kossuth sont très raisonnables ; mais, au-dessous d'eux, il y a des fous capables de tout compromettre : Thürr serait du nombre, si on ne le prêchait pas bien en Angleterre »⁴⁸. Le même jour, il rapportait, cette fois au comte Ottaviano Galeazzo Vimercati, envoyé en mission extraordinaire à Paris, que le général Klapka souhaitait que « la question Hongroise reste aussi longtemps que possible dans la phase légale » : la publication de la Constitution de l'Empire avait radicalement détruit les libertés constitutionnelles hongroises, et avait réduit la Diète de Buda au titre d'un grand conseil général, en établissant un système de centralisation progressive du pouvoir que la Hongrie n'aurait guère pu accepter volontiers. « Si elle est sage, elle attendra que la Diète se réunisse », écrit Cavour « pour lutter légalement si c'est possible ou au moyen de l'insurrection si Vienne ne cède pas »⁴⁹.

Juste deux semaines plus tard, le général Klapka, en écrivant de Paris, ville de laquelle il se serait déplacé pour retourner à Genève, désignait un plan, très détaillé, des forces révolutionnaires antiautrichiennes sur le terrain et son soutien dans les différentes capitales européennes. À Londres et à Paris, le résultat de ses sondages avait été « loin d'être satisfaisant » : en Angleterre, il avait trouvé que la politique officielle était « contraire à notre mouvement et le ministère décidé à l'empêcher à tout prix », parce qu'il y était considéré comme indispensable à « la conservation de l'Autriche comme un rempart

⁴⁶ Les caisses portaient l'indication *Regio arsenale di Genova e Regio arsenale di Torino*, M. Cuzzi, *Prima dell'Italia, prima della Serbia*, 273.

⁴⁷ À ce propos, en ce qui concerne le point de vue serbe, on peut consulter Љ. Алексић-Пејковић, *Српска штампа и ратови за ослобођење и уједињење Италије 1859-1886 године*, *Историјски часопис* 20 (1973) 251-306.

⁴⁸ *Documenti Diplomatici Italiani* (doréavant DDI), Serie I, 1861-1870, Vol. I, N. 8, Cavour à D'Azeglio, Turin, 2 mars 1861, Texte en français.

⁴⁹ Ivi, N. 9, Cavour à Vimercati, Turin, 2 mars 1861.

contre la Russie ». Contenir la Russie, de ce point de vue, était la chose la plus importante : à Londres, on appréhendait « surtout que la lutte une fois engagée en Hongrie » se propage « le long du Danube et plus loin peut-être, et que la chute de l'Autriche n'entraîne inévitablement aussi celle de la Turquie ». Malheureusement, écrivait le général hongrois, « les mauvaises dispositions de l'Angleterre » n'étaient « pas suffisamment compensées par les bonnes intentions de la France », laquelle, plutôt, hésitait (peut-être par crainte d'une réaction diplomatique défavorable de la part de l'Angleterre) à nommer un nouveau Consul Général à Bucarest, ville qui devait jouer le rôle de centre des opérations projetées par Klapka⁵⁰. Tout ceci contribuait à créer des difficultés d'ampleur :

Le Prince Couza déjà si peu disposé à seconder nos efforts ne le sera pas davantage à l'avenir si on nous laisse sans soutien ; et le parti rouge à Bukarest, agent involontaire de l'Autriche, excitera davantage encore les Roumains de la Transylvanie à la haine contre les Hongrois, poursuivant toujours leurs malheureux rêves de Daco-Roumanie au détriment de tous. Quant aux Serbes et aux Croates, quoique moins opposés à marcher avec nous, ils sont encore hésitants, travaillés qu'ils [sic] sont par les menées autrichiennes⁵¹.

Pour ces raisons, « suspecte à l'Angleterre, insuffisamment appuyée par la France, menacée par la Russie et les nations voisines abusées, contenue à l'intérieur par 140 000 baïonnettes, la Hongrie désarmée ne put évidemment songer à prendre l'initiative dans une lutte contre l'Autriche » ; elle était « forcément obligée d'attendre que l'Italie » pût commencer « la première » ; mais il allait sans dire que, pour le moment, il fallait attendre, et ce avec patience, la pleine réalisation de l'organisation politique et militaire de la nouvelle-née Italie unie. Il allait donc « s'écouler un laps de temps qui habilement et prudemment employé » aurait pu « assurer le succès » à la cause hongroise, plus précisément au général Klapka, « mais qui par contre » aurait pu entraîner pour lui et les Hongrois révolutionnaires « des conséquences funestes », s'ils avaient laissé « le terrain trop libre » à leurs ennemis⁵².

Le 20 juillet 1861, cette fois de Genève, le général Klapka s'adressait, dans un nouveau document où il expliquait ses projets révolutionnaires, au nouveau Premier ministre italien Bettino Ricasoli (Cavour était mort le 6 juin)⁵³, en

⁵⁰ Ivi, N. 33, Klapka à Cavour, Paris, 23 mars 1861.

⁵¹ Ibidem.

⁵² Ibidem.

⁵³ Voir aussi sa correspondance : *Carteggi di Bettino Ricasoli (1 gennaio 1861 – 12 giugno 1861)*, a cura di G. Arfé e S. Camerani, Roma 1963.

décrivant les perspectives politiques à long terme du prince Michel Obrenović III comme suit : « Le Prince est un homme réservé. Son rêve est le rétablissement de l'ancien Royaume de Serbie, se composant de la Serbie proprement dite, de la Bosnie, de l'Herzégovine, du Monténégro, etc. ». En promouvant un grand état slave (yougoslave), dont devaient faire part toutes les provinces autrichiennes et turques habitées par les Slaves du Sud, Michel III s'opposait nettement aux dirigeants du parti national croate. Il comptait donc sur l'aide de la Hongrie pour l'exécution de ses projets, mais pas de manière hâtive, c'est-à-dire qu'il attendait que la question austro-hongroise trouvât une solution par elle-même ; cela se révélait utile afin que l'Angleterre ne soulevât aucune objection à cet égard. Dans sa longue dépêche en français, Klapka a également souligné d'autres détails intéressants, de divers ordres :

4) Les Serbes en Hongrie habitent les districts limitrophes de la Serbie Turque, spécialement, l'Esclavonie, le Comitat de Bács et le Banat de Temesvar. Ils ne veulent [sic] pas se séparer de la Hongrie et par conséquent n'exigent qu'une administration nationale et l'autonomie de leur église. Toutefois il s'y trouvent des meneurs (soit payés, soit exaltés) qui les poussent plus loin contre les Hongrois. Agir sur les personnes les plus influentes de cette nationalité, pour leur faire comprendre que leur avenir est étroitement lié à celui de la Hongrie et par conséquent qu'ils marchent d'accord avec ces derniers. Le centre de l'agitation Serbe en Hongrie se trouve à Neusatz et à Carlovitz.

5) Une force très considérable forment les Régiments de frontière de la Croatie, de l'Esclavonie et du Banat au nombre de 14. Dans le Banat et dans l'Esclavonie ces Régiments sont presque exclusivement composés de Serbes. Il serait de toute importance si on pouvait gagner pour nous projets quelques officiers et sous officiers⁵⁴.

Les idées du général Klapka étaient, donc, suffisamment claires à cet égard. Néanmoins, la situation intérieure dans la Principauté de Serbie était en train de suivre une autre voie. Au cours de la première moitié du mois d'août, le ministre, or résidant, à Constantinople, Marcello Cerruti, écrivait que la question serbe allait « prendre jour pour jour un caractère plus grave » : le 18 août, dans la ville de Kragujevac, c'est-à-dire « en dehors de la sphère d'influence ottomane », s'était réunie une assemblée extraordinaire, dont la tâche principale était de prendre des décisions fondamentales pour le bien-être

⁵⁴ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. I, N. 227, Klapka à Ricasoli, Genève, 20 juillet 1861.

de la nation, parmi lesquelles se démarquait la « vente des propriétés turques et la juridiction serbe sur les Turcs qui restaient encore dans cette Principauté »⁵⁵.

Deux semaines plus tard, Ricasoli revint sur les sujets susmentionnés et demanda à Cerruti de recommander aux agents hongrois, avec lesquels il était en contact, de maintenir une « conduite modérée et prudente », tout en laissant entendre qu'il avait mis à la disposition du ministre de Constantinople certains fonds dont il devait faire usage aussi correctement que possible. Ricasoli recommandait à Cerruti, en outre, d'intervenir de façon adéquate dans les conseils internationaux qui se réunissaient à Constantinople pour discuter de la même question, en particulier au regard de tout ce qui relevait de l'inclusion dans le système juridique des Principautés danubiennes et de la formation d'un parti libéral⁵⁶.

L'Italie, récemment unie, apportait également son soutien aux Principautés danubiennes, comme dans les temps passés, par la vente d'armes, bloquée par les Ottomans, mais soutenue par la diplomatie britannique⁵⁷ : au prince Michel, qui demandait alors à la France d'envoyer un expert en matière militaire qui serait nommé ministre de la Guerre – il s'agira d'Hyppolite Mondain – Ricasoli demanda, par l'entremise du nouveau consul à Belgrade, Stefano Scovasso, l'autorisation d'un dépôt à l'usage exclusif du Royaume d'Italie⁵⁸. Scovasso, cependant, reconstruisait de manière beaucoup plus large et plus intéressante les liens qui unissaient les questions serbe et hongroise, en fournissant à Ricasoli des informations très importantes. Le prince Michel avait envoyé, mais sans succès, Ilija Garašanin à Sremski Karlovci et à Novi Sad pour prendre contact avec les Serbes de Hongrie afin que l'action politique soit menée dans une visée clairement anti-autrichienne. Or, le 21 octobre 1861, Garašanin devint pour la deuxième fois Premier ministre – fonction qu'il occupera jusqu'au 15 novembre 1867 – tandis qu'à Novi Sad fut envoyé Jovan Ristić avec l'objectif explicite de « détacher les Serbes d'Autriche pour les unir réellement à la Hongrie ». Scovasso soulignait, à ce propos, les grandes ambitions politiques du prince Michel, en termes complémentaires à ce que Klapka avait écrit à Ricasoli deux mois avant :

1. À Carlowitz [sic] et dans d'autres parties de ce pays, des banquets eurent lieu à cette époque (1861), où, en présence du général Philipovitch [sic], commissaire du Congrès de Carlowitz (aujourd'hui commandant à Semlin), des toasts [sic] enthousiastes furent portés sur

⁵⁵ Ivi, N. 266, Marcello Cerruti à Bettino Ricasoli, Constantinople, 14 août 1861.

⁵⁶ Ivi, N. 281, Ricasoli à Marcello Cerruti, Constantinople, 27 août 1861.

⁵⁷ Ivi, N. 303, Marcello Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 18 septembre 1861.

⁵⁸ Ivi, N. 342, Scovasso à Ricasoli, Belgrade, 13 octobre 1861.

l'annexion des Serbes d'Autriche à la Principauté de Serbie, que les orateurs appelaient, avec enthousiasme, le Piémont slave.

2. Le prince Michel a une immense ambition, partagée par ses Serbes, qui aspirent non seulement à la possession de la Voïvodine, d'une partie du Banat et de tous les pays de l'empire autrichien habité par les Serbes, mais aussi de la Croatie, du Monténégro, de la Slavonie, de la Dalmatie, de la Herzégovine, de la Bosnie, de Novi Bazar [sic], etc., parce que le croient les prédestinés à former l'Empire slave du Sud.

Le prince Michel, cependant, ne pouvait attirer tous ces peuples vers lui au profit de la cause serbe sans la lutte de la Hongrie contre l'Autriche. Le consul Scovasso voyait un problème d'importance, constatant que, alors que les peuples serbes de la rive gauche du Danube et de la Sava apparaissent comme « travailleurs, intelligents et civilisés », ceux de la Principauté venaient de réveiller « du sommeil de la barbarie » et en étaient « tous encore engourdis » ; « comment croire alors », se demandait Scovasso « qu'ils auraient aimé se soumettre à ces derniers ? »⁵⁹.

Le patriarche Josif Rajačić était un personnage assez ambigu⁶⁰ : encore très influent parmi les Serbes, il aurait pu devenir plus fidèle à l'Autriche (mais il était mort le 13 décembre 1861), d'autant plus que l'empereur François-Joseph avait proposé un projet de reconstruction de la Voïvodine avec une administration indépendante (sauf pour la guerre et les finances), la nomination d'un voïvode qui siégerait au Conseil de l'Empire à droite de l'empereur (tandis que le Ban de Croatie serait assis à sa gauche) et l'envoi de députés serbes au Conseil même. C'est le gouvernement autrichien lui-même, et non le prince de Serbie, qui avait proposé les candidats : le prince Alexandre Karađorđević, le général Teodor (Teja) Radosavljević (Serbe de Voïvodine, consul général à Belgrade), le général Đorđe Stratimirović (également Serbe de Voïvodine et consul général à Gênes), le baron Lazarus von Mamula⁶¹, gouverneur de la Dalmatie, et enfin M. Čarnojevič, descendant du *vladika* Arsenije III. Le prince Michel se trouvait fondamentalement à une croisée des chemins : « soit pour s'annuler, soit pour suivre une politique plus ferme, plus résolue, plus sagace et

⁵⁹ Ivi, N. 347, Scovasso à Ricasoli, Belgrade, 16 octobre 1861.

⁶⁰ Sur les positions du patriarche Rajačić v. J. Адамовић, *Привилегије српског народа у Угарској и рад Благовеиштеноског Сабора 1861*, Београд 1902.

⁶¹ Sur l'action politique de Mamula en Dalmatie, voir, en particulier, A. Cetnarowicz, *Die Nationalbewegung in Dalmatien im 19. Jahrhundert. Vom "Slaventum" zur modernen kroatischen und serbischen Nationalidee*, Frankfurt am Main 2008, 65-66 ; *A Living Anachronism? European Diplomacy and the Habsburg Monarchy*, Eds. L. Höbelt and Th. G. Otte, Wien, Köln, Weimar 2010, 161-162.

plus digne, celle de jeter le masque et de marcher hardiment contre les plans de l'Autriche, en déjouant ses complots et en révélant ses pièges », en utilisant à ce dessein les sages conseils de Garašanin et de son fidèle collaborateur, Jovan Marinović.

À ce point, avant d'offrir des informations sur l'état des forces armées dans la principauté (qui étaient encore faibles), Scovasso pose une question spécifique à Cavour :

Dans cet état de fait, j'ose me soumettre au sage jugement de Votre Excellence s'il ne serait pas commode que Kossuth et Klapka se résolvent à écrire aux chefs hongrois de Pest pour faire aux Serbes les concessions que l'Autriche médite de faire, d'autant plus qu'on m'a assuré d'avoir le Patriarche de Carlowitz déclarer que les Serbes préféreraient obtenir des Hongrois des conditions encore plus modestes, que de ne pas recevoir de l'Autriche les magnifiques qu'ils souhaitent offrir, peut-être parce qu'ils ont le sentiment que l'Autriche jouera le même jeu de 1849, c'est-à-dire qu'elle a supprimé en 1852 ce qu'elle avait accordé en 1849 : mais ces pratiques ne permettraient pas de différer⁶².

De Constantinople, Marcello Cerruti, envoyait à Scovasso le 22 octobre un long rapport dans lequel il donnait des informations au sujet d'un voyage que le vice-président de la *Skupština* serbe, Manojlo Jokić (qui était marchand), fit pour des affaires de commerce à Paris, en passant par Vienne pour ne pas éveiller les soupçons des services secrets autrichiens ; la raison de son voyage dans la capitale française était de se mettre d'accord avec Klapka et Kossuth pour concilier les intérêts des Hongrois avec ceux des Serbes des Frontières Militaires, mais surtout d'acquérir un passeport italien de la légation italienne à Belgrade, de sorte que, de retour de Paris à Belgrade à travers l'Autriche, il ne résultait qu'il avait visité l'Italie, où il devait s'accorder avec Giuseppe Garibaldi pour une éventuelle expédition des Chemises Rouges en Dalmatie. Cerruti reçut cette nouvelle en toute confidentialité, et suggéra d'attendre à ce que le Comité hongrois de Paris se prononçait à propos de Jokić⁶³.

Scovasso continuait donc à tenir Cerruti informé de la question serbe, et surtout des mouvements de l'Autriche, qui surveillait et contrôlait toute chose:

⁶² Ivi, p. 425.

⁶³ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. I, N. 369, Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 30 octobre 1861.

Le Consul d'Autriche part après-demain en congé pour trois mois. Les affaires seront remises au Chancelier : le motif serait, dit-on, le défaut de satisfaction suffisante dans l'affaire de la provocation. Le Gouvernement d'Autriche saisit peut-être cette occasion pour se préparer aux éventualités prévues dans le Traité secret qu'un télégramme reçu aujourd'hui de Paris par le Prince Michel annonce avoir été conclu dernièrement avec la Porte, en laissant sa querelle ouverte avec les Serbes. Sont arrivés, à six heures de la frontière serbe de Bosnie, un Régiment d'infanterie, un de dragons et un Régiment de Cosaques Ottomans sous les ordres de Sadik Pacha. Un individu qui se dit ami intime du Ministre des Finances Autrichien a proposé très secrètement au Prince Michel de lui fournir des armes et lui en a présenté les échantillons, qui sont satisfaisants, mais à un prix élevé, avec assurance d'obtenir l'autorisation pour les introduire en Serbie : si le Prince acceptait cette proposition, il s'exposerait, car, n'importe de quelle manière on envisage la question, on y trouve un danger réel pour lui. Mais les Ministres du Prince Michel sont tellement incapables, qu'ils pourraient bien tomber dans ce piège de l'Autriche⁶⁴.

Scovasso eut donc la possibilité de sonder les profondeurs des sentiments de bienveillance que le prince Michel avait pour l'Italie à l'occasion de son élévation au grade de Consul général pour toute la Principauté de Serbie : « après, il m'a invité à m'asseoir et m'a parlé longtemps de l'intérêt vif qu'il a pris dans la fortune prospère de notre pays et a ajouté : 'C'est naturel en nous de considérer l'Italie et la Serbie comme deux sœurs' »⁶⁵. Le lien d'amitié entre les deux nations devait donc être considéré comme suffisamment fort et, à ce moment-là, le baron Ricasoli trouva opportun que les propositions d'autonomie pour la Voïvodine provinssent non pas de l'Autriche, mais des révolutionnaires hongrois, qui devaient contrer les desseins politiques de Vienne. Pour cette raison, il demanda au consul d'Italie à Genève, Giovanni Capello, « de vouloir », s'il en avait la possibilité, « le tenir de façon confidentielle, en faisant allusion à la commodité d'un accord positif et sincère pour réussir en quelque chose »⁶⁶.

Scovasso, cependant, croyait que les Serbes, à cette époque, devaient agir avec plus de circonspection : ils devaient rester neutres dans le cas d'un soulèvement de la Croatie, de la Voïvodine et de la Hongrie contre l'Autriche,

⁶⁴ Ivi, N. 414, Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 30 novembre 1861, Annexe, Article Chiffré de Scovasso à Cerruti, Belgrade, 8 novembre 1861. Texte français.

⁶⁵ Ivi, 1861-1870, Vol. I, N. 441, Scovasso à Ricasoli, Belgrade, 30 novembre 1861.

⁶⁶ Ivi, 1861-1870, Vol. I, N. 443, Ricasoli à Capello, Turin, 9 décembre 1861.

en évitant les erreurs commises en 1848, funestes également pour la Hongrie : c'était une opinion complètement différente de celle exprimée par les révolutionnaires hongrois. Cela ne signifiait pas que Belgrade devait cesser d'agir comme un centre de diffusion clandestine des armes en Europe centrale : la Principauté de Serbie, en décembre 1861, avait fini par conclure un contrat avec un fabricant d'armes de Saxe pour 20 000 fusils à 48 francs chacun avec une commission de 5%, qui pouvait être payée à leur livraison à Belgrade. On s'attendait à l'achat de 80 000 fusils supplémentaires lorsque les réactions de l'Autriche en vue du contrôle de ces mouvements commerciaux furent remarquées⁶⁷.

Mais il fallait être prudent. Dans les deux dépêches du 23 octobre et du 16 novembre, Cerruti informait le baron Ricasoli d'éventuelles frictions qui pourraient se produire entre Belgrade et Constantinople autour de la question de l'élargissement des marges d'autonomie de la Principauté : dans le premier des documents précités, Cerruti fait ouvertement mention d'une « intention délibérée de la part du gouvernement serbe de réserver pour une époque non lointaine un prétexte de rompre avec le gouvernement ottoman »⁶⁸.

En tant que gérant astucieux de la diplomatie italienne de cette époque, le baron florentin recommandait donc à la Turquie « la plus grande ampleur possible de concession » et à la Serbie « une température prudente de conduite et de délibérations », ainsi que des réformes internes inévitables et profondes, en particulier en ce qui concernait les pouvoirs du Sénat, qu'il définissait comme « une véritable oligarchie, entrave au Prince, de non-secours aux intérêts populaires », à mettre en œuvre avec l'aide des Puissances garantes. À la Serbie il devait être accordé « le droit de disposer d'une force nationale dans les proportions que les Puissances jugent suffisantes pour maintenir la sécurité publique et défendre les frontières ». Sur ce point, Ricasoli exprimait ses réserves :

Moins fondée en droit et en raison nous parait la demande du Gouvernement Serbe à la Turquie de retirer les troupes qu'elle détient aux frontières de la Principauté. La Porte a le droit de tenir des garnisons dans les forteresses de Serbie ; si elle a ce droit exceptionnel, il serait absurde de lui refuser le droit de tout souverain de garder des troupes n'importe où sur son territoire, qu'il soit ou non proche des frontières d'autres États. D'un autre côté, dans l'état d'agitation qui se produit parmi les populations sujets de la Porte du Danube à l'Adriatique, il est évident que la Turquie essaie de se tenir prête à tout événement⁶⁹.

⁶⁷ Ivi, 1861-1870, Vol. I, N. 449, Scovasso à Ricasoli, Belgrade, 14-16 décembre 1861.

⁶⁸ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. I, N. 445, Ricasoli a Cerruti, Torino, 12 décembre 1861, note 1, avec égard à la dépêche du consul Cerruti à Ricasoli N. 46 du 23 octobre 1861.

⁶⁹ Ivi, N. 445, Ricasoli à Cerruti, Turin, 12 décembre 1861.

Le baron florentin n'avait pas entièrement tort de formuler une pareille perspective : le consul général russe à Belgrade, Aleksandr Georgevič Vlangali, avait prévenu Scovasso de l'inopportunité d'agiter l'Autriche à ce moment précis, eu égard du fait que la Voïvodine et la Croatie ne se seraient pas mobilisées en faveur de la Serbie, tandis que Jovan Ristić, à Constantinople, supposait l'existence, sinon d'un traité, du moins d'un accord entre l'Autriche et l'Empire ottoman « pour garantir mutuellement aux provinces voisines l'obligation de s'aider en cas d'insurrection »⁷⁰. En fait, nous savons qu'en Croatie Imbro Tkalac et Eugen Kvaternik développaient deux programmes nationaux différents : « un Royaume » indépendant de Croatie et un État slave méridional⁷¹. À cela il fallait ajouter un fait très important : Omar Paşa, alors commandant en chef du corps d'armée d'Herzégovine, avait émis des ordres stricts pour le contrôle des Alpes dinariques, vu le fait qu'une action militaire de Garibaldi, qui se trouvait alors à Ancone⁷², en Dalmatie, à la suite des révoltes de Nauplie qui portèrent à la déposition du roi Othon de Wittelsbach du trône d'Athènes⁷³, se faisait assez probable. Scovasso indiquait la possibilité d'une révolte antiturque des Serbes et des Monténégrins, dirigée par le prince Nicolas⁷⁴, et craignait la triste éventualité de voir le Royaume d'Italie exclu au moment de garantir l'intégrité de l'Empire ottoman⁷⁵.

Les orientations de la politique étrangère italienne prirent des contours plus précis lorsque, avec la chute du gouvernement Ricasoli, le général Giacomo Durando se rendit au Ministère des Affaires Étrangères après un très bref *interim* d'Urbano Rattazzi. Cerruti lui écrivit le 2 avril 1862 une longue dépêche dans laquelle il expliquait de quoi dépendaient les mouvements de la Serbie : il s'agissait notamment de la France. Pour évident que cela pût sembler, la situation était formulée en ces termes :

[E]n Serbie, le prince Michel auquel jusqu'à présent avec quelque fondement se attribuaient des intentions défavorables vers les Hongrois

⁷⁰ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. II, N. 12, Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 8 gennaio 1862.

⁷¹ Voir A. Tamborra, *Garibaldi e l'Europa. Impegno militare e prospettive politiche*, Roma 1983, 86-87.

⁷² DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. II, N. 131, Scovasso à Ricasoli, Annexe chiffré, Confidentiel, Belgrade, 26 février 1862 ; N. 135, Cerruti à Mamiani, Constantinople, 26 février 1862.

⁷³ Voir F. Guida, *Il secondo risorgimento ellenico (1864-1897). Riflessioni sulla storia greca dall'annessione dell'Eptaneso alla guerra greco-turca*, in: *Per Rita Tolomeo, scritti di amici sulla Dalmazia e l'Europa centro-orientale*, a cura di E. Capuzzo, B. Crevato Selvaggi e F. Guida, Venezia 2014, 77-99.

⁷⁴ Ivi, N. 43, Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 22 janvier 1862.

⁷⁵ Ivi, N. 67, Cerruti à Ricasoli, Constantinople, 3 février 1862.

serait disposé à favoriser leur émancipation si un encouragement en ce sens venait de Paris accompagné d'une éventuelle confiance à propos de son indépendance. En un mot, tout dépend de Paris. J'ai toujours maintenu à travers nos agents en Hongrie la plus grande confiance dans la bienveillance de l'empereur, sans toutefois induire les populations à des mouvements intempestifs. Si alors l'Empereur ne se trouve pas dans ces dispositions, nous devons absolument renoncer à toute idée de concurrence de la part de la Hongrie et chercher ailleurs, bien que nous puissions le trouver, le succès de nos projets nationaux⁷⁶.

La France, par ailleurs, assurant la gestion de l'extraction des mines de charbon de Dobra et celles de fer de Maidanpek par la *Compagnie Générale de Navigation franco-serbe*, travaillait de concert avec le consul général français à Belgrade, Eugène Tastu⁷⁷ et en partie avec le prussien, Friedrich Rafael von Meroni, pour endiguer l'influence autrichienne à Belgrade, qui allait croître surtout en Bosnie, en Herzégovine et parmi les Mirdites d'Albanie⁷⁸, et conduisait des préparatifs de guerre aux frontières de la Sava et du Danube à Orsova, à Archova et à Petervardin⁷⁹. Scovasso adressa à cet égard un vif reproche au consul britannique, John Augustus Longworth : « Mais vous qui craignez tant la Serbie, pourquoi ne vous inquiétez-vous pas de ce que fait l'Autriche dans les provinces chrétiennes de la Turquie ? Elle agite le Monténégro, l'Albanie, l'Herzégovine, la Bosnie, et essaie de faire croire à l'Europe que la Serbie est prête à s'élancer sur la Turquie »⁸⁰.

Sur ce point-ci, au moment où les émeutes en Herzégovine devenaient de plus en plus graves, Osman Paşa ordonna une augmentation spectaculaire des approvisionnements de la forteresse turque de Belgrade, dont la garnison de 2 800 hommes était commandée par le général de brigade Etem Paşa. Dans le message chiffré qu'il a envoyé à Durando pour lui faire prendre conscience de tout cela, Scovasso note, entre autres, une phrase sibylline : « Ce qui précède donne, je crois, une valeur de quelque importance à ce que le Consul d'Angleterre a dit à un de mes Collègues 'que la meilleure manière de mettre les Serbes à la raison c'était de bombarder Belgrade' ». En réalité, à ce

⁷⁶ Ivi, N. 218, Cerruti à Durando, Constantinople, 2 avril 1862.

⁷⁷ Voir à ce propos H. Hajnal, *The Danube, Its Historical, Political and Economic Importance*, The Hague 1920, 82-83.

⁷⁸ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. II, N. 244, Scovasso à Durando, Belgrade, 12 avril 1862.

⁷⁹ Ivi, N. 251, Scovasso à Durando, Belgrade, 15 avril 1862.

⁸⁰ Ivi, N. 284, Scovasso à Durando, Belgrade, 26 avril 1862. Texte français.

moment-là, Michel III se montrait prudent⁸¹ et suivait attentivement les mouvements des Autrichiens le long des Frontières Militaires⁸².

Cependant, le 15 juin 1862 se produisit le tristement célèbre accident de *Čukur-česma*, et à partir de 9 heures du matin du 17 juin, la ville de Belgrade fut bombardée pendant neuf heures continues par la garnison ottomane de Kalemegdan, action qui fit au total 50 morts⁸³. Les consuls européens à Belgrade entrèrent immédiatement en action à l'initiative du consul britannique. Scovasso tenait constamment le général Durando informé de l'évolution de l'affaire en attendant d'obtenir de Turin des instructions sur l'attitude à adopter⁸⁴.

Contrairement aux craintes de Turin, l'Italie ne fut pas exclue des réunions des représentants diplomatiques des Puissances à Constantinople : le marquis napolitain Camillo Caracciolo Di Bella fut envoyé à Constantinople en qualité de ministre plénipotentiaire. Les instructions générales du général Durando furent les suivantes :

D'accord avec la France vous devez soutenir le règlement des affaires serbes dans le sens plus largement favorable à la Serbie, sans vous éloigner de l'esprit du Traité de Paris ; allez même si vous le pouvez convenablement jusqu'à la démolition de la forteresse de Belgrade ; mais ne pouvant obtenir cela insistez sur l'évacuation des familles musulmanes de la Serbie et de Belgrade ; bien entendu avec tous les égards et ménagements dus à l'humanité. S'il est question du droit héréditaire du Prince, soutenez-le ; enfin en désespoir de cause appuyez la subjection des familles musulmanes aux Autorités locales sur la plus grande base possible⁸⁵.

On peut observer dans une des lettres précédentes du général Durando ce qui aurait dû être la position de l'Italie à l'égard de la question des nationalités (par la volonté de l'Autriche, elle était déjà exclue des questions relatives aux chrétiens de Syrie et de Bosnie) : Turin devait plutôt prendre une part active aux questions relatives à la Serbie, au Monténégro et aux Principautés danubiennes, ainsi qu'aux Îles ioniennes, car tout bouleversement au sein de l'Empire ottoman aurait pu provoquer un mouvement défavorable non seulement le long de la frontière du fleuve Tessin (Ticino) à cause de l'Autriche, mais encore

⁸¹ Ivi, N. 300, Scovasso à Durando, Belgrade, 3 mai 1862.

⁸² Ivi, N. 315, Scovasso à Durando, Belgrade, 12 mai 1862.

⁸³ Д. Леовац, *Србија у Ручуја*, 87-89.

⁸⁴ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. II, N. 315, Scovasso à Durando, Belgrade, 12 mai 1862.

⁸⁵ Ivi, N. 538, Durando à Greppi, Turin, 14 juillet 1862.

dans toute la Méditerranée ; d'autre part, les relations italo-ottomanes étaient régies par les traités du 10 juillet 1861⁸⁶.

Les séances pour la résolution de la question serbe se tinrent à Kanlıca, périphérie de Constantinople sur la côte asiatique du Bosphore, les 22, 27 et 31 juillet, les 10, 14 et 25 août et les 4 et 8 septembre. Elles prévoyaient la délivrance du fameux protocole sur l'avenir de la Principauté de Serbie en 12 points (formulé vraisemblablement sous la pression de la diplomatie russe), qui comprenait, entre autre, l'expulsion progressive des musulmans de la ville de Belgrade⁸⁷.

L'intérêt que les forces révolutionnaires italiennes portaient pour le sort de l'Europe centrale n'avait cependant pas disparu. C'est juste à la phase la plus délicate de la conférence de Kanlıca qu'arriva à Belgrade, en provenance des Principautés danubiennes, une personne qui à son tour rêvait de la création – rien de moins ! – d'une grande confédération des Balkans en relations très étroites avec Klapka et Garibaldi : il s'agissait de l'écrivain et journaliste vénitien Marco Antonio Canini⁸⁸.

On fera suivre à cette reconstruction des relations diplomatiques entre le Royaume de Sardaigne (le Royaume d'Italie à partir de 1861) et la Principauté de Serbie la transcription de deux longs documents, rédigés en français, dont les manuscrits sont conservés dans les Archives Centrales de l'État à Rome. Le premier est un *pro memoria* détaillé, articulé en 18 points par l'ancien secrétaire de l'Assemblée Nationale et membre de la Haute Cour de Justice de Hongrie, János Ludvig⁸⁹ ; il contient des informations importantes de nature géographique

⁸⁶ Ivi, N. 476, Durando à Caracciolo, Turin, 5 juillet 1862.

⁸⁷ Voir à ce propos : *British Documents on Foreign Affairs: Reports and Papers from the Foreign Office Confidential Print, The Ottoman Empire in the Balkans, 1856-1875*, Part I, Series B, Vol. 1, General Ed. Kenneth Bourne and D. Cameron Watt, Ed. David Gillard, University Publications of America, 1984. De plus, l'armée devait être complètement purgée de tout élément turc : en fait, cela inclut le projet d'expulsion complète des garnisons turques qui contrôlaient les six forteresses ottomanes de Belgrade, Soko, Užice, Šabac, Kladovo et Smederevo.

⁸⁸ DDI, Serie I, 1861-1870, Vol. III, N. 18, Scovasso à Durando, Belgrade, 6 août 1862. Voir aussi F. Guida, *L'Italia e il Risorgimento balcanico. Marco Antonio Canini*, Roma 1984, 174-177. Canini était affilié à la loge maçonnique "Dante Alighieri" de Turin. Voir, à ce propos, V. Gnocchini, *L'Italia dei Liberi Muratori*, Milano-Roma 2005, 56.

⁸⁹ Il fut aussi un publiciste. Ses principaux ouvrages sont : *François-Joseph Empereur D'Autriche. Peut-il être couronné Roi d'Hongrie ?*, Paris et Bruxelles, 1861 ; *La Hongrie devant l'Europe : les institutions nationales et constitutionnelles de la Hongrie et leur violation*, Bruxelles 1860. Voir aussi G. Szabad, *Lajos Kossuth's Role in the Conceptualization of a Danubian Federation* et A. Miskolczy, *Dialogue among Hungarian and Romanian Exiles, 1850-51*, in: *Geopolitics in the Danube Region. Hungarian Reconciliation Efforts, 1848-1998*, edited by I. Romsics and B. K. Király, Central European University Press, Budapest 1999, 61-131.

et ethnographique à propos de l'Europe danubienne, utiles pour l'organisation, placée sous le haut patronage du Royaume d'Italie et avec un soutien essentiel des Principautés Danubiennes, d'une grande insurrection contre l'Autriche, dont le centre devait être la principauté de Serbie. Le second est une lettre de Lajos Kossuth adressée à Celestino Bianchi⁹⁰, célèbre journaliste, publiciste, historien, patriote, secrétaire du gouvernement provisoire de la Toscane après la fuite du dernier grand-duc Léopold II de Habsbourg-Lorraine⁹¹ et étroit collaborateur du baron Ricasoli, puis député du Royaume d'Italie de 1861 jusqu'à 1880. Dans cette lettre, Kossuth recommande avec chaleur au député italien d'entrer en contact avec János Ludvigh au sujet de la réalisation de ses projets révolutionnaires le long du Danube jusqu'à la plaine du Pô. Ces projets étaient financés à la fin de l'été 1861 par les connaissances personnelles de Ludvigh qui formaient un réseau de soutien à la cause hongroise non seulement à Paris mais, en particulier, à Londres et même dans les États-Unis.

La transcription de ces deux documents a été effectuée dans le respect le plus absolu des manuscrits. Par conséquent, des erreurs d'orthographe et la translittération non scientifique d'anthroponymes et de toponymes sont conformes au texte original.

⁹⁰ Sur Celestino Bianchi, v. S. Camerani, *Celestino Bianchi*, Dizionario Biografico degli Italiani, 10 (1968), *ad vocem* ; M. Risolo, *Celestino Bianchi*, giornalista principe, Firenze 1973. Ses principaux ouvrages de propagande politique incluent les titres suivants : *Geografia politica dell'Italia*, Firenze 1843 ; *Compendio di storia moderna dal 1454 al 1861*, Firenze, 1861 ; *Mentana : narrazione storica*, Milano 1869 ; *I martiri d'Aspromonte: cenni storici*, Milano 1863 ; *Ciro Menotti, o le cospirazioni di Modena del 1831*, Milano 1866 ; *Pier Fortunato Calvi e la spedizione nel Cadore: racconto storico*, Milano 1869 ; *Federico Confalonieri o carbonari del 1821*, Milano 1863 ; *Silvio Pellico e Piero Maroncelli o Gli uomini del ventuno: notizie storiche*, Milano 1867 ; *Storia della questione romana*, Firenze 1870-1871 ; *Toscana e Austria*, Firenze 1859.

⁹¹ À ne pas être confus avec l'Empereur du Saint-Empire Léopold II de Habsbourg-Lorraine, qui régna entre le 1790 et le 1792. Il fut frère et successeur de Joseph II, et aussi grand-duc de Toscane comme Léopold I de 1765 jusqu'à 1790.

ANNEXE DOCUMENTAIRE

ARCHIVIO CENTRALE DELLO STATO, ROMA
CARTE RICASOLI, FONDO BIANCHI, BUSTA 1
FASCICOLO 2, SOTTOFASCICOLO A-H

I

Au Président du Comité National Hongrois,
Ancien Gouverneur de la Hongrie

Pro Memoria

1° Le Banat Hongrois séparé de la Servie par le Danube et formant la partie la plus riche de la Hongrie, est habité par des Serbes, Roumains, Allemands et Magyars. Les Serbes n'y sont point en majorité. Le Comté de Bacs entre le Danube et la Tisza est aussi habité en grande partie par des Serbes mais il y a entre eux beaucoup de Catholiques Romains, ceux-ci s'appellent non Serbes mais Bunyevaiz⁹² et n'étaient jamais hostiles aux Hongrois.

En Esclavonie, le Comté de Scerem (Syrmiium) pour la plus part, et les trois Régiments frontières Slavons (Petervardein, Brod, Gradisca, surtout le premier) sont habités par des Serbes.

2° Les Serbes de Hongrie habitaient originairement la Servie, mais fuyant devant les persécutions des Turcs ils cherchaient asyle en Hongrie, y étaient amicalement accueillis, reçurent le droit de citoyens et des privilèges particuliers.

3° Il se conçoit donc que par suite de la communauté de race, de langue, de religion, des rapports très intimes et une influence réciproque doivent avoir lieu entre la Principauté de Servie et les Serbes de la Hongrie. Ces derniers ne manquent jamais de concourir aux luttes de la Servie contre les Turcs, et de prendre part aux révolutions assez fréquentes de la Servie, tandis que d'autre part quand en 1848 les malavisés Serbes de la Hongrie cédant aux machinations infernales de l'Autriche s'insurgèrent pour aider l'Autriche à subjuguier leurs propres libertés en subjuguant la Hongrie, les Serbes de la principauté les aidèrent de toutes leurs forces. Environ 40 000 Serbes de la principauté combattaient contre nous et pour la plus part périrent dans cette révolte liberticide.

⁹² Bunjevci.

4° Cette insurrection des Serbes contre les Hongrois avait un double dessein : si l'Autriche sortait victorieuse de cette lutte, ils espéraient d'obtenir de la gratitude de l'Autriche le démembrement du territoire de la Hongrie en leur faveur et la suprématie dominatrice sur les autres races des habitants de cette partie de la Hongrie ; en même temps ils visaient plus loin, ils espéraient qu'une fois la force des Hongroises brisée ils pourraient bien réussir dans l'avenir de se détacher entièrement, et d'annexer leur district à la Serbie.

De même manière les Roumains de la Transylvanie de concert avec les Roumains de la Moldo-Valachie visèrent à l'annexion future de la Transylvanie aux Principautés unies Danubiennes⁹³. En Moldo-Valachie il y a toujours un parti qui n'est pas encore guéri de cette folie, de là les machinations toujours renouvelées en Transylvanie ; mais quant aux Serbes, l'ingratitude de l'Autriche d'une part et la manifestation de la vitalité indomptable de la nation Hongroise de l'autre les ont fait revenir de leurs illusions ; ils comprennent parfaitement que les Serbes de la Hongrie ne peuvent être libres qu'en s'entendant avec les Hongrois et que la Serbie trouvera toujours l'obstacle le plus grand à son indépendance dans la présence de l'Autriche sur ses frontières ; donc comme nous de notre part, non seulement avons déjà dans le passé fait participer nos concitoyens Serbes à tous droits sur la base de la plus parfaite égalité, mais comme nous sommes encore tous disposés de leur accorder toutes les garanties équitables pour le développement de leur nationalité et pour la autonomie de leur église, nous avons raison de croire qu'avec un peu de tact et un peu d'appui de la part des puissances amies nous sommes en meilleure voie de nous entendre avec les Serbes.

5° Pourtant cette bonne intelligence dépend pour beaucoup de la conduite de Gouvernement de Serbie.

De fait nous avons un double intérêt de nous voir assuré la bonne volonté du Gouvernement Serbe. D'abord parce que la conduite de ce Gouvernement envers nous doit nécessairement réagir sur l'esprit des Serbes en Hongrie, ensuite parce que la Serbie étant limitrophe de notre pays, elle pourrait nous servir de dépôt d'armes, nous pourrait faciliter des préparatifs, et même servir pour une des bases d'opération pour commencer la lutte.

6° Il faut donc tâcher de nous assurer la bonne volonté du Prince Michel Obrenoviks⁹⁴ de Serbie, et la bonne opinion de sa nation. Ceci ne peut se faire qu'en les convainquant qu'il est dans leur intérêt que la Hongrie devienne indépendante.

⁹³ On rappelle que la proclamation de l'union a eu lieu le 24 janvier 1859.

⁹⁴ Michel Obrenović III.

7° Pour bien comprendre la nature de cet intérêt il faut se rendre compte de la nature de ce qu'on appelle la question d'Orient. Depuis que la Russie s'est élevée au rang d'une grande puissance Européenne, le reste de l'Europe, au lieu de combiner ses forces contre la Turquie, a pris pour un des axiomes politiques de l'Europe de la maintenir.

Pourquoi ?

Parce que la Turquie Européenne par l'étendue, le site et la configuration géographique de son territoire, par le nombre et la capacité de développement de ses populations chrétiennes et les ressources virginales du pays est d'une telle importance que son absorption directe ou indirecte par la Russie donnerait à celle-ci tel surcroît de puissance qui ne pourrait s'accorder avec l'indépendance des autres nations Européennes. Si donc le danger de cette absorption était écarté, la question d'Orient perdrait beaucoup de son importance pour l'Europe ; de fait, elle serait réduite aux proportions d'une question locale, d'une question à vider entre les Turques, et ses sujets Chrétiens, dont la solution aurait bien de l'intérêt sous le point de vue de liberté et de civilisation, mais ne menacerait aucunement à déranger ce qu'on appelle l'équilibre Européen, soit que les Turques réussissent à maintenir leur domination, soit que les Roumains, Slaves et Grecs qui leur sont sujets réussissent à s'émanciper⁹⁵.

Donc la question d'Orient se présente aux hommes d'Etat de l'Europe sous cet aspect : 1° est-ce qu'on peut persévérer dans la politique de maintenir artificiellement l'intégrité de l'Empire Ottoman ? 2° si non, quelle est la manière de sa dissolution la mieux conforme aux intérêts de l'Europe, du progrès, de la civilisation et de la liberté ?

Quant à la première question, l'expérience qu'on avait fait depuis la guerre de Crimée d'une part et le sentiment de nationalité qui s'est éveillé chez les races chrétiennes de cet Empire, paraît avoir de beaucoup modifié les vues des puissances Européennes. La conviction gagne terrain de jour en jour que si la Turquie n'est pas capable de se maintenir elle-même, il n'est pas dans l'intérêt de l'Europe de s'entretuer mutuellement en prolongeant de quelques années sa vie factice. Seul le Gouvernement Anglais (le Gouvernement et non la nation) hésite encore de s'associer à cette vue.

Donc, quant à la seconde question, il s'ensuit qu'il est de la bonne et saine politique de rendre possible une telle solution de la question d'Orient, qui ait l'avantage de la finalité et qui la fasse résulter au profit de la liberté et de

⁹⁵ Il s'agissait d'une sorte de renouvellement du projet de Rigas Velenstilis « Fereos », projet qui, pendant la révolution grecque, ne fut pas réalisé.

l'émancipation des peuples chrétiens sujets à la Turquie, et non au profit, non à l'agrandissement des autres puissances.

Bref il est dans l'intérêt de l'Europe que la question d'Orient reçoit sa solution, non par une absorption ou par un partage (ce qui du reste aurait ce défaut qu'il ne serait pas final, et ne serait pas du tout une solution) mais par une dissolution intérieure.

Eh bien ! une pareille solution présuppose nécessairement l'indépendance préalable de la Hongrie. Car, jusqu'à ce que l'Autriche se trouve sur les frontières de la Turquie, ou elle s'opposera toujours à tout mouvement révolutionnaire dans les provinces Turques, ou elle les provoquera elle-même mais seulement dans le but d'avoir le prétexte pour une intervention et pour une occupation, d'abord parce que elle a toute raison à craindre le triomphe de la révolution dans son voisinage, surtout chez des peuples ayant de l'affinité de race avec grand nombre de ses sujets, ensuite parce qu'elle veut prévenir par l'intervention et l'occupation que ces peuples ne se jettent point dans les bras de la Russie, ou bien par suite des affinités de langue (chez les Slaves) et de religion (chez tous) ne soient attirés dans le tourbillon de l'influence Russe⁹⁶, qui devenant ainsi directement toute-puissante jusque à la Méditerranée, l'entourerait de ses bras de fer, prête à l'étouffer quand elle voudra.

Aussi voit-on qu'au moindre signe d'une agitation sérieuse dans les provinces turques l'Autriche se hâte toujours de concentrer des forces imposantes sur les frontières, prête à y intervenir.

Le résultat de cette situation est que les peuples Slaves et Roumains de la Turquie, décidés comme ils sont de ne point rester sujets aux Turcs, se voyant toujours menacés par l'intervention Autrichienne, se sentent naturellement portés à s'appuyer sur quelqu'un et ce quelqu'un c'est naturellement la Russie, vers laquelle ils se sentent attirés par tant de liens.

Mais si la Hongrie devient indépendante, le danger d'une intervention autrichienne contre les mouvements nationaux des provinces turques sera pour jamais écarté, la Hongrie d'autre part ne pourra jamais vouloir s'y opposer, car l'indépendance et la liberté de ces peuples voisins lui serviront plutôt de garantie additionnelle pour sa propre indépendance ; ainsi ces peuples-là se voyant délivrés de danger de l'intervention autrichienne, et se croyant assez forts (comme de fait ils le croient) de s'émanciper de la domination turque s'ils sont laissés à eux seuls préféreront bien de se faire libres que de se faire Russes.

⁹⁶ Il n'est pas inutile de rappeler que la Russie avait stipulé le 17 janvier 1787 un très important traité de commerce avec le Royaume de Naples, qui prévoyait aussi la potentielle constitution de bases militaires russes le long des côtes de l'Italie méridionale.

Aussi est-il clair que sans l'établissement d'une Hongrie indépendante la question Orientale ne peut jamais être réduite aux propositions d'une question locale et domestique ; elle sera toujours la glaive de Damoclès suspendue sur l'Europe ; ni la Turquie toujours minée par les intrigues des puissances rivales ne pourra faire l'épreuve de sa consolidation et de sa vitalité, ni les races chrétiennes de la Turquie celle de leur émancipation, ils ne peuvent que rester ce qu'elles sont, ou bien changer de maître et devenir Russes par peur de devenir Autrichiennes (ce qu'elles détestent le plus au monde), mais devenir libres, elles ne peuvent l'espérer⁹⁷.

Ayant ainsi analysé la question d'Orient, il est facile de voir qu'on a une base sûre, une base d'intérêts pour traiter la question Hongroise à l'Orient.

Aux Turcs on dira : c'est dans votre intérêt de faciliter aux Hongrois les préparatifs pour se délivrer de l'Autriche. Car d'une part c'est l'Autriche qui vous cause toujours des troubles dans la Erzegovine, la Bosnie etc. etc. pour trouver de prétexte pour une occupation de ces provinces, d'autre part ces intrigues de l'Autriche forcent vos sujets chrétiens à se jeter dans le bras de la Russie, et partant vous êtes toujours menacés d'une guerre de ce côté-là, tandis que si la Hongrie devienne indépendante, elle devra dans son propre intérêt se montrer votre alliée sincère comme par sa position géographique elle sera votre alliée la plus utile contre toute tentative d'envahissement de la part de la Russie. Elle (la Hongrie) n'aura aucun intérêt de se mêler de vos affaires intérieures, ou de vous susciter des troubles, la question entre vous et vos sujets chrétiens restera une question domestique à démêler entre vous et eux, et s'il y a de la vitalité dans votre race, il ne dépendra que de vous-même de l'arranger équitablement.

Aux Russes (aux Consuls Russes) on fera comprendre qu'une intervention directe dans les affaires de la Turquie les mettrait en face de la moitié de l'Europe, tandis que l'émancipation spontanée des races slaves de l'Empire Ottoman serait sûre d'assurer à jamais à la Russie de la manière la plus naturelle la prépondérance et partant l'influence décisive sur ces pays-là sans donner ombrage au reste de l'Europe ; mais que cette émancipation spontanée exige comme une condition sine qua non l'indépendance préalable de la Hongrie. On leur parlera de l'infâme ingratitude de l'Autriche, on leur demandera ce que la Russie a gagné en ayant rétablie la puissance de l'Autriche sur la Hongrie, et on leur fera comprendre que l'Autriche s'opposera toujours à ce que la Russie prenne pied sur la Méditerranée tandis que la Hongrie indépendante n'aura aucun intérêt de s'y opposer. On leur parlera de la

⁹⁷ Nous pouvons noter, dans cette phrase, la même crainte qui a été exprimée par Ilija Garašanin dans son *Načertanije* de 1844.

modération des Hongrois ; on les assurera que les Hongrois ne sont point une nation révolutionnaire, qu'ils n'ont aucun autre but que de se délivrer de l'Autriche et que non seulement ils prennent tous les soins possibles pour ne point confondre, ou identifier leur question avec celles des autres pays, mais aussi sont tous prêts à donner des garanties à cet égard.

Aux peuples Slaves de l'Empire Ottoman on fera comprendre que l'indépendance de la Hongrie est la condition sine qua non de la possibilité de leur indépendance, que sans une Hongrie indépendante les Slaves du midi en s'insurgeant seront toujours exposés à une occupation par les Autrichiens et en dernier ressort ne pourront viser que tout au plus à un changement de maître.

8° Quant à la Serbie en particulier :

En 1859 à la veille de la guerre en Italie l'Empereur Napoléon ayant usé de son influence en Orient en notre faveur, non seulement le Prince alors regnant (Milosch Obrenovicz⁹⁸) nous était on ne peut plus favorable, mais encore j'avais eu en personne une entrevue à Londres avec le Prince Michel aujourd'hui regnant, alors héritier présomptif, pour nous entendre sur la manière la plus pratique de profiter des bonnes dispositions du Prince son père.

A ma question : comment entend le Prince la communauté des intérêts de nos deux pays, il me donna une réponse parfaitement satisfaisante ; il me disait : « La Serbie vise à l'indépendance et à devenir le noyau [sic] autour duquel se grouperont les autres provinces Slaves de l'Empire Ottoman. Mais jusqu'à ce que la Serbie a l'Autriche sur ses frontières il n'y a pas à y penser, car non seulement l'Autriche y interviendrait et forcerait ainsi la Serbie de se jeter dans les bras de la Russie, mais encore par la simple fermeture des frontières hongroises au commerce des cochons à l'engrais exportés de la Serbie, elle pourrait faire tomber le Gouvernement, car nul gouvernement ne pourrait tenir 15 jours contre le dérangement financier qu'un pareil interdit occasionnerait. Il est donc de notre intérêt le plus vital que l'Autriche soit refoulée de nos frontières, ce qui ne pourra se faire que par une révolution victorieuse de la Hongrie qui établira son indépendance.

Nous ne voulons pas – me disait le Prince – que la France ou l'Italie nous viennent en aide par leurs armes pour émanciper la Serbie de la suzeraineté Ottomane car ça nous attirerait des interventions étrangères, mais nous souhaitons fort qu'elles aident la Hongrie pour devenir indépendante car alors la voie sera ouverte pour la Serbie de le devenir aussi.

Sur cette base donc nous tombâmes d'accord. On nous désigna des dépôts pour les armes, canons et munitions, on s'engagea à nous permettre, le moment

⁹⁸ Miloš Obrenović.

venu, d'organiser discrètement deux ou trois bataillons composés des Hongrois que nous aurions fait venir peu à peu de la Hongrie ; on nous promettait même un ou deux bataillons de Serbes comme gage de leur fraternité ; on s'engagea à agir sur les Serbes de Hongrie en notre faveur, on nous permit d'envoyer à Belgrade un agent confidentiel, on l'admettra à l'intimité, on l'aida à faire ses démarches pour la conciliation des Croates et des Esclavons voisins de la Servie, enfin on nous donna toute aide et appui voulus.

Le traité de Villafranca mit fin à ces démarches.

9° A la fin de l'année passée il y a eu des chances que la guerre contre l'Autriche pourrait bien être reprise bientôt, j'envoyais donc (toujours avec le consentement du feu M^o le Comte de C...⁹⁹) le même agent à Belgrade qui y fut si bien reçu en 1859. Mais il paraît que le Prince Michel arrivant au pouvoir avait complètement changé. Mon agent n'était pas même admis à l'audience et force lui fut de retourner.

On trouvera son dernier rapport ci-joint¹⁰⁰. Il est très instructif. Je prie de me le renvoyer. On en pourra trouver copie parmi les correspondances secrètes du feu le Ministre des affaires étrangères.

10° Il s'agit donc de rétablir l'entente de 1859. Un mot de Paris fer [...] ferait plus qu'aucune autre chose à reformer le Prince Michel. Il se peut aussi que l'apparent rapprochement du Prince à l'Autriche n'était qu'une feinte pour l'induire de ne point s'opposer à que le trône princier de Servie soit reconnu héréditaire dans la Maison des Obrenovics. Ce but étant atteint je ne peux imaginer quel intérêt ultérieur le Prince pourrait avoir à se faire partisan de l'Autriche quand tous les intérêts de son pays lui conseillent le contraire.

Je recommande qu'on agisse selon les avis de Monsieur Garaschanin, homme instruit, bon patriote, qui à lui seul vaut plus en influence et en lumière que tout le monde officiel de Belgrade. Mais il faut agir avec la plus grande discrétion en l'approchant pour ne point le compromettre avec le Prince et ne point donner des soupçons aux agents de l'Autriche dont Belgrade fourmille.

Mr Garaschanin sera le plus compétent de juger s'il est déjà temps ou non de parler au Prince de nos plans, du dépôt d'armes, et de la permission d'entamer à un temps donné des préparatifs. Si Mr. G...¹⁰¹ le conseille, on pourra le faire discrètement en lui rappelant ses vues et ses rapports de 1859. Si Mr G...¹⁰² dit non, on doit bien se garder de le faire.

⁹⁹ Malheureusement, il nous était impossible de reconnaître quel nom avait été caché derrière la lettre initiale.

¹⁰⁰ Ledit rapport n'accompagne pas cette lettre.

¹⁰¹ Garašanin.

¹⁰² Encore Garašanin.

11° Il faudrait en ce cas se borner à se faire des amis, à se ménager des rapports, à veiller sur ce que les Autrichiens y font, et à travailler l'esprit public.

À cet égard il est indispensable d'assurer à la cause Hongroise l'appui d'un ou deux journaux Serbes. La chose ne sera pas difficile avec un peu d'argent. Il ne faudra pas les engager à attaquer l'Autriche avec violence. Exprimer des regrets sur l'aveuglement de 1848 ; parler en termes d'amitiés des Hongrois ; dire que les Serbes de Hongrie aviseront le mieux à leur liberté civile, religieuse et politique, au développement de leurs intérêts nationaux, et même à l'avenir de leur mère patrie, la Serbie, en s'entendant avec les Hongrois.

Voilà à quoi il faudrait se borner.

12° Je recommande particulièrement de s'orienter le plus parfaitement possible sur la position de la Société Française de Majdanbeck¹⁰³, de se faire communiquer ses propositions à l'égard du transport et du dépôt d'armes, des facilités qu'elle peut donner aux ouvriers Hongrois dans ses ateliers et aussi à l'égard d'une action éventuelle sur le Danube. Soit que le Prince se montre favorable à notre cause, soit que non, il faudra s'orienter sur ce que cette compagnie pourrait faire et sur les garanties de succès qu'elle saurait présenter.

Quant à la fabrication des canons etc. dans ses ateliers, c'est une chose que je ne pourrais recommander. Il serait parfaitement impossible d'en faire garder le secret.

S'il en faut la chose pourrait se faire cent fois plus facilement ailleurs - hors de la Serbie. Mr Cerruti, s'il reste (comme il est très désirable) à Constantinople, en pourrait donner des explications au Gouvernement.

13° Je dois remarquer qu'en nulle cas [sic] je ne voudrais aller plus loin qu'à 12 à 15 mille fusils (avec munition) dans l'idée d'un dépôt d'armes en Serbie.

14° Je recommande de ne point prendre parti soit pour, soit contre les Turcs, dans leurs démêlés avec les Serbes, Bulgares, Bosniens, Erzegoviniens etc. etc. Je me bornerais à dire à tous ceux-ci que servir la cause Hongroise c'est le mieux servir leur avenir.

Plus le Prince Michel nous paraîtra contraire, plus il serait nécessaire de se rapprocher au Pacha Commandant de la forteresse de Belgrade. En tout cas il faudrait entretenir avec lui des bonnes relations sans pourtant donner offense aux Serbes.

15° Quant à la Bosnie, elle n'est pas le pays convenable pour songer à y faire des dépôts d'armes ; l'importance de la Bosnie consiste dans son voisinage à la frontière militaire de la Croatie et de l'Esclavonie, donc dans la facilité d'entamer des relations avec les Régiments frontière de ces pays-là. (Il

¹⁰³ Majdanpek.

y a 5 Régiments limitrophes de Bosnie : Brod, Gradisca, 1^{er} et 2^e Régiment Banovine (Glina et Petrinia) et comme le plus important Izhim (chef-lieu la forteresse Carlstadt¹⁰⁴). Un peu plus loin vers les côtes de l'Adriatique (canal Morlacca) sont encore trois régiments, dont l'adhésion serait bien précieuse pour le cas d'un débarquement ; ce sont les Régiments Licca, Ogulin et Ottochatz¹⁰⁵.

Je recommande la plus grande discrétion pour l'action dans la Bosnie car l'Autriche y travaille fort, elle a un Consul à Bosna-Serai et des Agents consulaires à peu près dans chaque ville.

Du reste Mr Cerruti devrait recevoir des instructions de voir qu'est-ce qu'on pourrait faire par les Turcs en Bosnie. Car il faut remarquer qu'une grande partie des Bosniens (la classe des seigneurs) ne sont pas Chrétiens, ils sont Musulmans, mais ils ne sont pas Turcs, ils sont des vrais Bosniens. Ceux-ci quoique en minorité vis-à-vis de l'entière population de la Bosnie sont les plus fort. Ils peuvent entrer en campagne avec 60 mille hommes, la Porte n'a pas réussi jusqu'à présent à leur faire accepter le Tansimat¹⁰⁶ (loi de recrutement), ils s'y opposent toujours même à force armée, toujours en protestant qu'ils veulent bien s'insurger en masse pour la Porte chaque fois qu'on en aura besoin, mais par revanche ils veulent être exemptés du service militaire dans l'armée.

Aggueri¹⁰⁷ comme ces gens sont, ils sont bien capables de maintenir de leur propre force la tranquillité dans leur propre pays, si la partie chrétienne de la population s'insurgerait. Aussi l'insurrection actuelle ne s'étend pas au-delà de l'Erzegovine.

Il faudra donc savoir ménager cette grande et puissante partie des Bosniens Musulmans et c'est par la Turquie qu'on pourra agir sur eux.

16^e Quant à la Croatie : d'abord on trouvera sous ce plis une liste des noms des hommes de position et d'influence, les plus aptes de bien orienter des voyageurs sur l'esprit public en Croatie et sur les sentiments qui animent les Croates envers les Hongrois.

Certes on les trouvera tous extrêmement jaloux de leur nationalité, et de leur autonomie ; mais comme nous ne pensons point à toucher ni à l'un ni à l'autre, comme nous ne voudrions point nous opposer même à leur entière séparation de la Couronne Hongroise, si elle voudrait se poser en Etat parfaitement indépendant de la Hongrie et de l'Autriche, je suis convaincu qu'il n'y aura pas grande difficulté de s'entendre avec eux. Mais quant à leur se rangeant de notre côté pour la lutte contre l'Autriche, cela dépendra de la manière de notre entrée en campagne ; si nous débarquons en Croatie, avec

¹⁰⁴ Karlovac.

¹⁰⁵ Ces Régiments faisaient part, en effet, des Frontières Militaires.

¹⁰⁶ Le *Tanzimât* était un projet de réorganisation générale bien plus grand.

¹⁰⁷ Aguerri.

une armée qui leur inspire confiance de succès, ils s'associeront à l'entreprise ; mais s'ils verront que les chances sont plutôt de l'autre côté, ils se tiendront probablement sur leurs gardes.

Débarquement avec un Corps auxiliaire fort en soi-même et plus fort encore comme gage de l'alliance du Roi héroïque dont il porte le drapeau, voici ce qui nous garantira la coopération de la Croatie.

C'est encore plus vrai à l'égard de la Croatie militaire que à l'égard de la Croatie Civile, car des soldats ne s'écartent pas aisément de la subordination disciplinaire, sans qu'ils voient les chances probables de succès de l'autre côté.

Du reste, malgré ceci (qui est essentiel) je dirai plutôt, avec ceci, et en leur laissant entrevoir cette chose, il est essentiel de tomber d'accord d'avance avec les Croates.

Quant à la Croatie Civile, il faudra les rassurer que l'Italie ne voudra point s'emparer de la Dalmatie et de l'Istrie, car les Croates visent à former un jour le noyau d'un Royaume Sud-Slave.

Quant à la Croatie militaire, ceux-ci ont des vœux particuliers que l'on trouvera désigné avec nos réponses dans le rapport de Monsieur Ludvigh.

Les rapports avec la Croatie militaire furent entamés par l'entremise d'un certain Carlovitch, Croate, M^e Garaschanin le connaît et le dit digne de confiance. Le Prince Michel le connaît aussi et le reçoit. Il se peut bien qu'il se trouve à Belgrade. Si le Gouvernement le veut, je suis à même de pouvoir l'engager pour qu'il s'y rend. C'est par lui qu'on pourra entamer des négociations avec la Croatie.

L'homme dont j'avais parlé comme pouvant servir d'interprète tant pour la Serbie que pour la Croatie est M^e le Major Vranscevitcz. Le Général Thurr le connaît. Il se trouve à notre dépôt d'Acqui¹⁰⁸; je peux le faire appeler à Turin si j'en reçois l'avis.

18° Il est temps d'avoir soin de la Dalmatie ; s'assurer de l'esprit du peuple ; prendre des renseignements sur les forces ennemies, sur leur composition, faire étudier les côtes, les mesures prises par l'Autriche à leur défense etc. etc. Comme il y a des Italiens en Dalmatie, il est toujours entendu que ce travail pourra mieux se faire par des Italiens, que par nous.

Cosilla¹⁰⁹, le 27 Juin 1861.

(Signé), Jean Ludvigh

Ancien représentant et secrétaire à l'Assemblée Nationale et Membre de la Haute Cour de Justice de Hongrie

¹⁰⁸ Acqui Terme, aujourd'hui dans la province d'Alessandria, vers la frontière avec la Ligurie.

¹⁰⁹ Quartier de Biella, dans le Piémont.

II

Cossila, le 26 Août 1861

Cher et honoré Monsieur !

Votre lettre de 15 courant me fut rendue après l'entrevue dont Vous m'avez honoré à Turin. En Vous remerciant de Votre complaisance, je me fais un devoir de Vous offrir les éclaircissements que Vous me demandez concernant la réponse de Mr. Benzi¹¹⁰ qui, interrogé sur les 100.000 francs, qui avaient été alloués au Comité National Hongrois, a référé qu'on avait payé 300.000.

Vous avez parfaitement raison de supposer (et Mr Benzi aurait dû Vous le dire) qu'il y a d'autres titres de défense dans cette somme. Je dirais même que si Mr Benzi croyait devoir généraliser les subventions allouées, la somme en monte beaucoup au-dessus de 300.000 francs, sans empêcher que 45.000 francs soient toujours arriérés sur les 100.000 alloués au titre dont j'avais eu l'honneur de Vous entretenir. – Voici les faits :

Au mois de Septembre de l'année passée le Gouvernement croyait à la probabilité de la Guerre contre l'Autriche pour le printemps de l'année courante. Dans cette expectative le Comité n. Hongrois était tombé d'accord avec le Gouvernement sur ce qu'il fallait régler et sur ce qu'il fallait préparer pour assurer la coopération active de la Hongrie.

Dans ce qu'il fut convenu il y a eu la partie politique et la partie des préparatifs qui dans les conjonctures d'alors paraissaient d'urgence.

Touchant ces deux parties distinctes j'avais dressé (sur l'invitation du feu Comte de Cavour) deux minutes distinctes, dont le contenu fut approuvé par le Conseil des Ministres, et sanctionné par le Roi. – Ces minutes doivent se trouver dans les Archives de l'État. J'avais eu l'honneur d'en remettre copie à S. E. le Baron de R.

Vous trouverez, Monsieur, sous ce pli une copie de celle de ces minutes¹¹¹ qui a rapport à la partie financière.

Vous y verrez (paragaphes II, III, IV) trois distinctes sommes formulées à trois distincts titres.

Paragraphe II, 200.000 francs. La moitié en fut envoyé en Hongrie par l'entremise de Mr Benz ; pour l'autre moitié crédit fut ouvert pour Mr. Cerruti à Constantinople.

¹¹⁰ Raffaele Benzi, alors consul italien à Galați.

¹¹¹ Malheureusement, cette minute est manquante.

Paragraphe IV : autres 200.000 francs pour faire préparer les banquenotes. Cette somme fut payée par l'entremise de Mr Benzi en entière, non seulement, mais encore l'Empereur d'Autriche m'ayant intenté un procès à cet égard devant la Cour énormément couteuse de Chancellerie Anglaise ; le Gouvernement de S. M. le Roi m'avait libéralement aidé de 50 mille francs à subvenir aux frais de ce procès. Malheureusement il y a dans le Gouvernement Anglais une partialité très prononcée pour l'Autriche ; et partant le Grand Chancelier de l'Angleterre, moitié juge, moitié Ministre partageant cette partialité, mis les lois de côté, et contrairement à l'opinion unanime du barreau Anglais décida contre moi. Ces 250 mille francs sont donc perdus. J'y devais même ajouter 35 mille francs, les dépenses de cette malheureuse litigation s'élevant à 85 mille francs.

Enfin, paragraphe III, il y a 100.000 francs alloués pour envoi d'agents, entretien d'intelligences avec le pays et toutes les différentes dépenses qui nécessite l'activité du Comité. De cette somme dix mille francs furent payés à notre agent d'alors à Turin ; pour 45.000 francs crédit nous fut ouvert à Paris. Le restant de 45.000 ne fut pas encore mis à notre disposition.

Du reste je ne pense pas d'insister sur ces 45.000 francs en particulier. Ce n'est pas ainsi que j'entends la nature de nos rapports avec le Gouvernement du Roi. Si le Gouvernement croira opportune de nous faire agir en quoi que ce soit, j'ai la pleine confiance qu'on ne voudra pas nous refuser les moyens proportionnés à l'action voulue. Si au contraire le Gouvernement ne croit pas encore devoir activer quelques démarches de notre part, je reconnais de n'avoir aucun droit même à ces 45.000 francs dont il s'agit.

Mettant donc ceci de côté je me permets d'exposer plutôt les petites nécessités auxquelles je voudrais pouvoir subvenir même dans ce temps de comparative attente.

1. La diète hongroise étant dissolue, il n'y a pas à douter que la Cour de Vienne fera tout ce qu'elle peut pour instiguer les Roumains, les Serbes, les Croates contre les Hongrois. Je crois extrêmement nécessaire de tâcher de contrebalancer ces intrigues pernicieuses. – Dans ce but, et concernant en particulier les Roumains de Transylvanie, Notre Agent de Bukarest, Mr le Major Buda, lui-même Roumain Transylvain d'origine et homme de lettres, me propose de publier un journal à Bukarest. Espérant que ce journal une fois lancé se soutiendra de soi-même, il ne me demande que la somme nécessaire pour le lancer. Je crois que 5000 à 7500 francs y suffiraient. – Tâcher d'agir sur l'esprit public dans les Principautés unies Danubiennes, en les éclaircissant sur leurs vrais intérêts vis-à-vis de la Hongrie, est le meilleur moyen d'action sur les Roumains de la Transylvanie, car c'est de Bukarest qu'ils sont accoutumés de recevoir leurs inspirations.

Si S. E. Mr le Baron de R.¹¹² partageait mes vues et approuvait mes intentions à cet égard je le prierais de vouloir faire ouvrir par télégraphe un crédit de 5000 à 7500 chez Mr le Consul Général Strambio¹¹³ à être usé sous son contrôle par Mr Buda exclusivement pour l'établissement d'un journal, et à nulle autre fin.

2. Dans les notes dont j'avais fourni Mr. Scovasso, je lui avais particulièrement recommandé d'entamer des négociations avec les Régiments frontières de la Croatie et de l'Esclavonie. Aussi avais-je lui promis de faire passer à Belgrade l'Agent Croate dont nous nous sommes servis jusqu'à présent dans ces négociations. Mais comme c'est une affaire non moins délicate qu'importante et comme Mr Scovasso étant nouveau venu ne pouvait encore assez connaître ni les hommes ni le terrain il me paraît extrêmement nécessaire d'y envoyer l'Agent principal par lequel toutes nos affaires de ce côté-là furent menées depuis 1859 pour qu'il puisse servir à garantir par ses informations Mr Scovasso contre tout mécompte ou l'abus de sa confiance. L'agent dont je parle est Mr Ludvigh, ancien représentant du peuple, secrétaire de la Chambre des Députés, et membre de la Haute Cour de Justice de la Hongrie, homme à toute épreuve et très distingué. C'est au mois de février qu'il retourna de Belgrade. Copie de son rapport sur sa mission fut soumise au Comte de Cavour.

Mr Ludvigh demeure à Bruxelles.

Si S. E. le Baron de R. croyait opportune que M. Ludvigh se rend à Belgrade, je devrais pourvoir à ses frais de voyage (aller et retour) et de séjour pour quatre mois. Ces frais (nous en avons l'expérience) exigent 5000 francs, y compris les dépenses pour faire venir à Belgrade l'Agent Croate dont j'avais fait mention.

Pour pourvoir presque à la fin de l'année aux menues dépenses de notre Agence politique à Londres (Mr. Vukovics, ancien Ministre de Justice dans mon Gouvernement) j'y devrais envoyer 1000 francs.

De sorte qu'avec 15 à 16 mille francs non seulement il serait subvenu à ces besoins qui me paraissent d'urgence, mais encore 1500 à 2500 fr. resteraient dans les mains du Comité pour couvrir les dépenses journalières de correspondance, de télégraphie, envoi des courriers, de régie des affaires de la Légion, de subventions inévitables dans le cas de détresse particulière, parmi les émigrés etc. etc., dépenses, qui ne se présentent que trop souvent, et qui me gênent beaucoup. J'y mets la plus grande économie, malgré ma correspondance très étendue, je ne tiens pas même un copiste, moins encore un secrétaire, cependant je ne suffis plus à ces dépenses.

¹¹² Ricasoli.

¹¹³ Annibale Strambio, consul italien à Bucarest et commissaire de la Commission internationale pour la navigation du Danube.

Mais ce qui me donne le plus de soucis, c'est la pensée de comment suppléer aux banquenotes que nous avons perdu en Angleterre ? Déjà la perte de 285.000 francs que cette affaire nous a coûté est bien grave, mais ce qui est beaucoup plus grave encore c'est qu'avoir quelques millions de papier monnaie préparés à temps, est un besoin tellement vital qu'autrement il n'y a pas même possibilité de songer à une levée de bouclier en Hongrie pour un moment quelconque à venir. Nous en envisageons l'opportunité comme probable pour le printemps prochain. Eh bien, supposons qu'à un moment donné nous serions appelés à initier la lutte en Hongrie, comment faire sans recourir à l'émission de papier monnaie ? Dans toute la Hongrie on ne trouverait un demi-million de florins en numéraire, il n'y a que des banque notes autrichiennes en circulation ; ces notes perdront toute valeur au premier coup de canon en Hongrie, et si nous n'y pourvoyons point le pays se trouvera entièrement sans monnaie, soit notes, soit numéraire. Que faire alors ? Comment soutenir la guerre ?

On pourrait dire que l'opportunité de la guerre est encore loin ; hélas oui, j'en conviens, mais quoique on puisse subvenir à beaucoup de choses par l'énergie, il y a des choses que nulle énergie ne peut improviser. Tels sont les travaux techniques. A Londres j'avais fait travailler 150 presses avec 300 ouvriers à faire mes banquenotes, cependant, le travail (pour faire 35 millions de florins) avait coûté cinq mois.

Est-ce qu'il ne serait pas possible de faire commencer au moins la gravure des étampes dans les ateliers du Gouvernement et faire donner l'ordre pour la fabrication du papier ? – Quant à l'imprimerie on pourrait encore attendre 3 à 4 mois.

Je voudrais savoir si je puis espérer ou non qu'après le malheur qui nous a frappé dans cette affaire le Gouvernement voudra encore me venir en aide pour pourvoir à ce *conditio sine qua non* d'une action future en Hongrie. Après le malheur en Angleterre, il n'y a que l'Italie (Palerme peut-être) ou bien l'Amérique (Boston, New York, Philadelphie) où on pourrait songer à faire exécuter ce travail.

Veillez, je Vous en prie, Monsieur, soumettre ces considérations à S. E. Je ne veux pas faire l'importune. Mais je crois devoir Lui soumettre ce qui me paraît d'urgence.

Du reste S. E. en décidera qu'il dise oui ou non. Je me conformerai à sa décision.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de dévotion, et de ma considération la plus distinguée.

Kossuth

À Monsieur Celestino Bianchi

ЛИСТА РЕФЕРЕНЦИ – LIST OF REFERENCES

Архиви – Archives

Archivio Centrale dello Stato, Roma (ACS), Carte Ricasoli, Fondo Bianchi, dossier 1.

Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri, Roma (ASMAE), Légation du Royaume de Sardaigne à Vienne, dossier 75, Année 1850; Moscati I, Segreteria del Regno di Sardegna, dossiers 116, 117, 142.

Извори – Primary Sources

British Documents on Foreign Affairs: Reports and Papers from the Foreign Office Confidential Print, The Ottoman Empire in the Balkans, 1856-1875, Part I, Series B, Vol. 1, general Ed. K. Bourne and D. Cameron Watt, Ed. D. Gillard, University Publications of America, 1984.

Carteggi di Bettino Ricasoli (1 gennaio 1861 – 12 giugno 1861), a cura di G. Arfè e S. Camerani, Istituto storico per l'età moderna e contemporanea, Roma 1963.

Cavour C., *Diari (1833-1856)*, 2 Vol., a cura di A. Bogge, Roma 1991,

Documenti Diplomatici Italiani, Serie I, 1861-1870, Vol. I, (8 gennaio – 31 dicembre 1861), Vol. II (31 dicembre 1861 – 31 luglio 1862), Istituto Poligrafico della Zecca di Stato, Roma 1952; 1959.

Epistolario di Urbano Rattazzi, 1846-1861, 2 Vol., a cura di R. Roccia, Serie II, Fonti, Vol. XCIX, I, Istituto per la Storia del Risorgimento Italiano, Roma, Biblioteca Scientifica, 1846-1861.

Législation ottomane ou Recueil des lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'Empire ottoman, 7 Vol., par G. Aristarchi et D. Nicolaïdes, Imprimerie Frères Nicolaïdes, Constantinople 1873-1888.

A Living Anachronism? European Diplomacy and the Habsburg Monarchy, Eds. L. Höbelt and Th. G. Otte, Böhlau Verlag, Wien, Köln, Weimar 2010, 161-162.

Traité de paix signé à Paris le 30 mars 1856 entre la Sardaigne, l'Autriche, la France, le Royaume uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, la Prusse, la Russie et la Turquie, avec les Conventions qui en font partie, les protocoles de la Conférence et la déclaration sur les droits maritimes en temps de guerre, Imprimerie Royale, Turin 1856.

Документи за борбата на македонскиот народ за самостојност и за национална држава, 2 том., ур. X. Андонов-Пољански, Универзитет „Кирил и Методиј“, Факултет за философско-историски науки, Скопје 1981. [*Dokumenti za borbata na makedonskiot narod za samostojnost i za nacionalna država*, 2 tom., ур. H. Andonov-Poljanski, Univerzitet „Kiril i Metodij“, Fakultet za filozofsko-istoriski nauki, Skopje 1981]

Ранђеловић Н., *Протоколи Париског конгреса: Србске новине 1856. године*, Зограф, Ниш 2009. [Randelović N., *Protokoli Pariskog kongresa: Srbske novine 1856. godine*, Zograf, Niš 2009]

Литература – Secondary Works

Aleksić-Pejković Lj., *I rapporti tra la Serbia e l'Italia negli anni Sessanta del XIX secolo*, Archivio Storico Italiano 137, 4 (502), (1979) 581-598.

Ardizzone P., *Formazione del regno di Romania: la posizione italiana*, Digital Library Intratext, 2008.

Bataković D. T., *Histoire du peuple serbe*, Lausanne 2006.

- Bataković D. T., *Ilija Garašanin's Načertanije: a reassessment*, *Balcanica* XXV, 1 (1994) 157-183.
- Bataković D. T., *Le modèle français en Serbie avant 1914*, in: *La Serbie et la France. Une alliance atypique : les relations politiques, économiques et culturelles, 1870-1940*, dir. D. T. Bataković, Belgrade 2010, 13-100.
- Banjanin, Lj., *Francesco Fortunato Astengo, console del Regno sardo a Belgrado*, *Studi piemontesi* 28, 1 (1999) 181-198.
- Banjanin, Lj., *Il primo console del Regno Sardo a Belgrado nel 1849*, *Studi Piemontesi* 32, 1 (2003) 145-171.
- Behschnitt, W. D., *Nationalismus bei Serben und Kroaten 1830-1914*, München 1980.
- Carteny A., *Tra "lotta per la libertà" ungherese e Risorgimento italiano: la Legione ungherese e la repressione del brigantaggio post-unitario (1861)*, *Dimensioni e problemi della Ricerca Storica* 17, 2 (2014) 47-81.
- Casana Testore P., *Giacomo Durando*, *Dizionario Biografico degli Italiani*, 42 (1993), *ad vocem*.
- Cetnarowicz A., *Die Nationalbewegung in Dalmatien im 19. Jahrhundert. Vom "Slaventum" zur modernen kroatischen und serbischen Nationalidee*, Frankfurt am Main 2008.
- Cognasso F., *Storia della questione d'Oriente*, Torino 1948.
- Cuzzi M., *Prima dell'Italia, prima della Serbia: le attività consolari del Regno di Sardegna a Belgrado (1849-1861)*, *L'Acropoli* 14, 3 (2013) 240-274.
- D'Alessandri A., *La Serbia e l'occupazione dei Principati Danubiani durante la crisi d'Oriente del 1853-1856*, *Annuario dell'Istituto romeno di cultura e ricerca umanistica di Venezia* 5 (2003) 311-319.
- D'Alessandri A., *The Muslim Question in Serbia: the 1862 Bombardment of Belgrade and the Newborn Kingdom of Italy*, in *Italy's Balkan Strategies (19th-20th Century)*, edited by V. G. Pavlović, Belgrade 2014.
- D'Erme G., *Romualdo Tecco (1802-1867), diplomatico sardo "orientalista"*, *Annali della Facoltà di Lingue e Letterature straniere di Ca' Foscari* 9 (1970) 107-122.
- Davison R. H., *Turkish Attitudes Concerning Christian-Muslim Equality in the Nineteenth Century*, *The American Historical Review* 59, 4 (1954) 844-864.
- Di Rienzo E., *Il Regno delle Due Sicilie e le Potenze Europee, 1830-1861*, Rubbettino 2012.
- Dorojan A., *L'importanza dell'immigrazione italiana nel processo di modernizzazione della Romania (1859-1918)*, in: *Unità nazionale e modernità nel Risorgimento italiano e romeno. Atti del convegno internazionale in occasione dei 150 anni dell'Unità d'Italia (Bistrița, 10-12 dicembre 2010)*, a cura di I. Cârja, Cluj-Napoca 2011, 81-95.
- Durando C., *Episodi diplomatici del risorgimento italiano dal 1856 al 1863, estratti dalle Carte del generale Giacomo Durando*, Torino 1901.
- Fornaro P., *István Türr: Una biografia politica*, Rubbettino 2004.
- Gnocchini V., *L'Italia dei Liberi Muratori*, Milano-Roma 2005.
- Guida F., *Il secondo risorgimento ellenico (1864-1897). Riflessioni sulla storia greca dall'annessione dell'Eptaneso alla guerra greco-turca*, in: *Per Rita Tolomeo, scritti di amici sulla Dalmazia e l'Europa centro-orientale*, a cura di E. Capuzzo, B. Crevato Selvaggi e F. Guida, Venezia 2014, 77-99.
- Guida F., *L'Italia e il Risorgimento balcanico. Marco Antonio Canini*, Roma 1984.
- Hajnal H., *The Danube, Its Historical, Political and Economic Importance*, The Hague 1920.
- Hehn P. N., *The origins of modern pan-serbism – The 1844 Načertanije of Ilija Garašanin: an analysis and translation*, *East European Quarterly* 9, 2 (1975) 153-171.
- Hösch E., *Storia dei paesi balcanici. Dalle origini ai giorni nostri*, Torino, traduction de l'allemand par Teodosio Orlando (erste Ausgabe, Geschichte der Balkanländer. Von der Frühzeit bis zur Gegenwart, Stuttgart 1968), 2005.

- Jelavić, B. *History of the Balkans*, Vol. I, *Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Cambridge 1983, 329-331.
- Leovac D., *The Serbian Question, Russia and Italian Unification (1859-1866)*, in: *Serbian-Italian Relations: History and Modern Times*, edited by S. Rudić and A. Biagini, Belgrade 2015, 19-35.
- Mackenzie D., *Ilija Garašanin: Balkan Bismarck*, New York 1985.
- Markus S., *La missione del console Marcello Cerruti nel 1849*, *Rassegna storica del Risorgimento* 37 (1950) 287-304.
- Mattuglia S., *Alle origini della 'nazione' in Serbia: il 'Načertanije' di Ilija Garašanin*, *Clio* 40, 1 (2004) 5-26.
- Mattuglia S., *Panslavismo e illirismo, Una rassegna sulle origini dello jugoslavismo*, *Quaderni Giuliani di Storia* 15, 2 (1994) 137-165.
- Nicolosi G., *Romualdo Tecco*, in: *Dizionario Biografico degli Italiani*, 95 (2019), *ad vocem*.
- Pierazzi G., *Studi sui rapporti italo-jugoslavi (1848-49)*, *Archivio storico italiano* 130, 2 (474), (1972) 181-249.
- Pitassio A., *Problema slavo meridionale e crisi d'Oriente (1853-1878)*, *Archivio Storico Italiano* 136, 1/2 (495/496), (1987) 165-194.
- Polo Fritz L., *La massoneria italiana nel decennio post unitario. Lodovico Frapolli*, Milano 1998.
- Polo Fritz L., *Una voce. Ludovico Frapolli. I fondamenti della prima massoneria italiana*, Arktos, Carmagnola 1998.
- Polo Fritz L., *Lodovico Frapolli – Luigi Kossuth. La crisi austro-svizzera del 1853*, Bellinzona 1990.
- Polo Fritz L., *Lodovico Frapolli, Scienziato, Rivoluzionario, Diplomatico, Svizzero, Massone, Uomo del Risorgimento*, Roma 2014.
- Popov Č., *La France et la lutte de la Serbie pour l'indépendance d'État de 1830-1878*, in: *Jugoslovensko-francuski odnosi. Rapports franco-yougoslaves. A l'occasion des 150 ans de l'ouverture du premier consulat français en Serbie*, Réd. en chef S. Terzić, Beograd 1990.
- Quazza G., *La politica orientale e politica del Regno Sardo nel 1848-1849 (da documenti inediti)*, *Rassegna storica del Risorgimento* XXXIV (1948) 151-167.
- Quazza G., *La politica orientale sarda nei dispacci del Tecco (1850-1859)*, *Rassegna storica del Risorgimento* XLVIII, 4 (1961) 633-680.
- Romeo R., *Cavour e il suo tempo*, 3 Vol., Bari 1969-1984 (nouvelle édition 2012), III, 1854-1861.
- Signoretti A., *Italia e Inghilterra durante il Risorgimento*, Milano 1940.
- Sosnosky Th. von, *Die Balkanpolitik Osterreich-Ungarns seit 1866*, 2 Vol., Stuttgart 1913.
- Stipčević N., *Serbia et Italia nel XIX secolo*, *Quaderni Giuliani di Storia* 21, 1 (2000) 7-22.
- Tamborra A., *Cavour e i Balcani*, Torino 1958.
- Tamborra A., *L'Europa centro-orientale nei secoli XIX-XX (1800-1920)*, Milano 1973.
- Tamborra A., *Garibaldi e l'Europa. Impegno militare e prospettive politiche*, Roma 1983.
- Tamborra A., *La politica serba del Regno di Sardegna, 1856-1861 (su documenti inediti)*, *Rivista Storica del Risorgimento* 38, 1-2 (1951) 43-72.
- Tamborra A., *Questione italiana e questione rumena nella politica di Cavour*, *Archivio Storico Italiano* 108, (396), (1950) 175-244.
- Temperley H., *The Treaty of Paris of 1856 and its execution*, *The Journal of Modern History* 4, 3 (1932) 387-414.
- Valsecchi F., *L'alleanza di Crimea*, Milano 1948.
- Volpe G., *Italia Moderna, 1815-1898*, 2 Vol., Firenze 1973.
- Адамовић Ј., *Привилегије српског народа у Угарској и рад Благовештеног Сабора 1861*, Штампa Српске штампарије, Београд 1902. [Adamović J., *Privilegije srpskog naroda u Ugarskoj i rad Blagoveštenskog sabora 1861*, Štampa Srpske štamparije, Beograd 1902]

Алексић-Пејковић Љ., *Политика Италије према Србији до 1870. године*, Београд 1979. [Aleksić-Pejković Lj., *Politika Italije prema Srbiji do 1870. godine*, Beograd 1979]

Алексић-Пејковић Љ., *Српска штампа и ратови за ослобођење и уједињење Италије 1859-1886 године*, Историјски часопис 20 (1973) 251-306. [Aleksić-Pejković Lj., *Srpska štampa i ratovi za oslobođenje i ujedinjenje Italije 1859-1886 godine*, Istorijски часопис 20 (1973) 251-306]

Алексић-Пејковић Љ., *Француски утицај у спољној и унутрашњој политици Србије за време Кримског рата (1853-1856)*, Историјски часопис 11 (1961) 55-88. [Aleksić-Pejković Lj., *Francuski uticaj u spoljnoj i unutrašnjoj politici Srbije za vreme Krimskog rata (1853-1856)*, Istorijски часопис 11 (1961) 55-88]

Јовановић С., *Уставобранитељи и њихова влада*, Београд 1932. [Jovanović S., *Ustavobranitelji i njihova vlada*, Beograd 1932]

Кандић Т., *Власт и судска власт у периоду Турског устава и уставобранитеља*, Политичка ревија 14, 2 (2015) 111-123. [Kandić T., *Vlast i sudska vlast u periodu Turskog ustava i ustavobranitelja*, Politичка ревија 14, 2 (2015) 111-123]

Ковачевић Д. М., *Русија у међународним односима, 1856-1894. Од Кримског рата до савеза са Француском*, Београд 2012. [Kovačević D. M., *Rusija u međunarodnim odnosima, 1856-1894. Od Krimskog rata do saveza sa Francuskom*, Beograd 2012]

Кркљуш Љ., *Правна историја српског народа*, Прометеј, Нови Сад 2002 (друго издање, Нови Сад 2004, измењено и допуњено издање; Источно Сарајево 2007). [Krključ Lj., *Pravna istorija srpskog naroda*, Prometej, Novi Sad 2002 (drugo izdanje, Novi Sad 2004, izmenjeno i dopunjeno izdanje; Istočno Sarajevo 2007)]

Леовац Д., *Србија у Русија за време друге владавине кнеза Михаила (1860-1868)*, Београд 2015. [Leovac D., *Srbija i Rusija za vreme druge vladavine kneza Mihaila (1860-1868)*, Beograd 2015]

Љушић Р., *Кнежевина Србија (1830-1839)*, Београд 1986. [Ljušić R., *Kneževina Srbija (1830-1839)*, Beograd 1986]

Никифоров К. В., *Начертаније Илије Гарашићина и спољашња политика Србије 1842-1853*, Београд 2016. [Nikiforov K. V., *Načertanije Ilije Garašanina i spoljašnja politika Srbije 1842-1853*, Beograd 2016]

Попов Ч., *Међународни положај, спољна политика и дипломатија Србије, 1804-1878*, in: Два века модерне српске дипломатије, ур. Ч. Попов, Д. Р. Живојновић, С. Г. Марковић, Београд 2013, 27-60. [Popov Č., *Međunarodni položaj, spoljna politika i diplomatija Srbije, 1804-1878*, in: Dva veka moderne srpske diplomatije, ur. Č. Popov, D. R. Živojinović, S. G. Marković, Beograd 2013, 27-60]

Ристић Љ. П., *Велика Британија и Србија (1856-1862)*, Београд 2008. [Ristić Lj. P., *velika Britanija i Srbija (1856-1862)*, Beograd 2008]

Стипчевић Н., *Два препорода. Студије о италијанско-српским културним и политичким везама у XIX веку*, Београд 1979. [Stipčević N., *Dva preporoda. Studije o italijansko-srpskim kulturnim i političkim vezama u XIX veku*, Beograd 1979]

Стојанчевић В., *Државноправни и национално-политички положај Србије према Сретењском уставу 1835*, Зборник Матице српске за историју 38 (1988) 7-16. [Stojančević V., *Državnopravni i nacionalno-politički položaj Srbije prema Sretenjskom ustavu 1835*, Zbornik Matice srpske za istoriju 38 (1988) 7-16]

Стојанчевић В., *Србија у време Кримског рата: 1853-1856*, Зборник Матице српске за историју 55 (1997) 55-84. [Stojančević V., *Srbija u vreme Krimskog rata: 1853-1856*, Zbornik Matice srpske za istoriju 55 (1997) 55-84]

Страњаковић Д., *Влада уставобранитеља 1842-1853. Унутрашња и спољашња политика*, Београд 1932. [Stranjaković D., *Vlada ustavobranitelja 1842-1853. Unutrašnja i spoljašnja politika*, Beograd 1932]

Страњаковић Д., *Како је постало Гараџаниново „Начертаније“*, Споменик СКА 91 (1939) 3-53. [Stranjaković D., *Kako je postalo Garašaninovo „Načertanije“*, Spomenik SKA 91 (1939) 3-53]

Татић У., *Иполит Монден у Србији. Први боравак (1853-1855)*, Војноисторијски гласник 1 (2013) 71-79. [Tatić U., *Ipolit Monden u Srbiji. Prvi boravak (1853-1855)*, Vojnoistorijski glasnik 1 (2013) 71-79]

Татић У., *Иполит Монден у Србији. Други боравак (1861-1865)*, Војноисторијски гласник 1 (2014) 59-84. [Tatić U., *Ipolit Monden u Srbiji. Drugi boravak (1861-1865)*, Vojnoistorijski glasnik 1 (2014) 71-79]

Татић У., *Француска и повратак на власт династије Обреновића 1859. године*, Историјски часопис 61 (2012) 195-232. [Tatić U., *Francuska i povratak na vlast dinastije Obrenovića 1859. godine*, Istorijski časopis 61 (2012) 195-232]

Татић У., *Француска и Србија и рат за уједињење Италије*, Војноисторијски гласник 2 (2012) 23-45. [Tatić U., *Francuska i Srbija i rat za ujedinjenje Italije*, Vojnoistorijski glasnik 2 (2012) 23-45]

Урић Н., *Питање реформи и устанка у Турској с посебним освртом на делатност Српско-босанског одбора и руских словенофила (1860-1861)*, Зборник Матице српске за историју 84 (2012) 7-48. [Urić N., *Pitanje reformi i ustanka u Turskoj s posebnim osvrtom na delatnost Srpsko-bosanskog odbora i ruskih slovenofila (1860-1861)*, Zbornik Matice srpske za istoriju 84 (2012) 7-48]

Урић Н., *Српско-црногорски односи и питање устанка у Турској с посебним освртом на извештаје Николе Јовановића Окана (1860-1866)*, Историјски часопис 59 (2010) 387-420. [Urić N., *Srpsko-crnogorski odnosi i pitanje ustanka u Turskoj s posebnim osvrtom na izveštaje Nikole Jovanovića Okana (1860-1866)*, Istorijski časopis 59 (2010) 387-420]

Христић Н., *Мемоари, 1840-1862*, Ваљево 2006. [Hristić N., *Memoari, 1840-1862*, Valjevo 2006]

Чланци Париског трактата, закљученог под 18. Марта 1856. године, Тичући се Србије, Београд 1856. [Članci Pariskog' traktata, zaključenog' pod' 18. Marta 1856. godine, Tičući se Srbije, Beograd 1856]

Фабрицио Руди

**ИТАЛИЈАНСКО УЈЕДИЊЕЊЕ И КНЕЖЕВИНА СРБИЈА (1859-1862)
ИЗ НЕОБЈАВЉЕНИХ ДОКУМЕНАТА**

Резиме

Овај рад доноси нови опис дипломатских односа између Краљевине Сардиније – Краљевине Италије од 1861. године – и Кнежевине Србије током нарочито деликатног периода европске историје у вези са односима снага у централној и подунавској Европи, у време када је дипломатија Француске и Наполеона III доминирала Европом. У првом делу описује се деловање сардинијских конзула у Београду од примирја у Вилафранци до смрти кнеза Милоша Обреновића, који се на престо вратио након смене кнеза Александра Карађорђевића, узимајући у обзир најновију историографију (посебно италијанску и српску) посвећену тој теми, не заборављајући старије, али и даље релевантне референтне радове. Други део прати садржај уређених италијанских дипломатских докумената који откривају постојање плана општег устанка против Хабсбурговаца у целој Мађарској, чији су творци Кошут и генерал Клапка. Ова побуна требало је да укључи и деловање подунавских кнежевина, Кнежевине Србије, којом је владао принц Михаило Обреновић III, и нове Краљевине Италије. На крају, ову анализу прати верна транскрипција неколико необјављених докумената пронађених у Централном државном архиву у Риму, који пружају нове, изузетно занимљиве и корисне детаље о овом пројекту и његовој реализацији.

Чланак примљен: 19. 09. 2019.

Чланак коначно прихваћен за објављивање: 13. 10. 2020.